Journal Officiel du District Artois N°785bis du mercredi 25 mai 2022

HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE d'AUTOMNE

Tous les clubs du District Artois de Football sont invités à assister à l'Assemblée Générale de fin du centenaire qui se tiendra le :

Samedi 11 juin 2022 à 10 heures

Salle Polyvalente Ovide Dancoisne
Rue Roger Salengro
62138 HAISNES

***

Le pointage des clubs s'effectuera de 8h30 à 9h30

Les dirigeants sont priés de se présenter munis d'une pièce d'identité et de leur licence (obligatoires) et de la LETTRE portant le code-barres en vue des votes électroniques

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

- ORDRE DU JOUR –

1) Emargement de 8h30 à 9h30
2) Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale par Evelyne BAUDUIN – Présidente du District Artois
3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2021 paru sur l'hebdo foot n° 785bis du mercredi 25 mai 2022
4) Modifications aux Règlements Généraux
5) Rapport d'activités
6) Présentation et examen des Vœux par M. Richard RATAJCZAK
7) Présentation du Budget Prévisionnel 2021/2022 par M. Daniel SION
8) Récompenses aux Bénévoles
9) Remise des Trophées aux Champions 2021/2022
10) Allocution des personnalités
11) Clôture de l'Assemblée Générale par la Présidente et remise des tablettes
12) Pot de l'Amitié

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
16 OCTOBRE 2021 à SAINS en GOHELLE

ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 16 OCTOBRE 2021
SAINS EN GOHELLE

Clubs présents : US Ablain – JS Achiet le Petit - ES Angres – OS Annequin - US Annezin – ES Anzin – FA Arras – OF Arras – SC Aubigny Savy - FC Auchel - AS Auchy – RC Avesnes - US Chts Avion -AS Bailleul - Beaumetz Sud Artois - AS Beaurains – AS Berneville - Béthune Stade – Béthune Futsal - US Beuvry - US Biache – US Billy Berclau - Car. Billy Montigny – ES Bois Bernard – JS Bourecq - USO Bruay – RC Bruay - ES Bully – FC Busnes - FC Calonne – FC Carvin Dynamo – AFCL Carvin Epinoy - US Carvin Ruch - AS Cauchy - OC Cojeul - AS Courrières – FC Cuinchy - AAE Dourges – USO Drocourt - ES Ficheux - AS Frévent - FC Givenchy - US Grenay - JF Guarbecque – CS Habarcq - ES Haillicourt – US Ham – UAS Harnes - Hénin Stade – FC Hénin Féminines - FC Hersin – Hersin Futsal - US Hesdigneul - FC Hinges - ESD Isbergues – US Izel les Esquerchin – FCE La Bassée – OL La Comté - ES Labeuvrière – DR Lambres - US Lapugnoy - ES Laventie – AS Lens - RC Lens – USO Lens – Lens United Futsal - US Lestrem – Olympique Liévin - FC Lillers - RC Locon - AS Loison – COS Marles - EC Mazingarbe - Méricourt Futsal - USO Meurchin – US Monchy au Bois – US Monchy Breton - AJ Neuville – Noeux Futsal - AC Noyelles Godault – US Noyelles sous Lens - AS Pont à Vendin – US Rivière - US Rouvroy - AS Sailly Labourse - RC Sains – ES Saulty - ES St Laurent - SC St Nicolas – St Venant Futsal - ES Ste Catherine – AS Tincquizel -UFA – Vaudricourt Klub-AS Vendin - ES Vendin – Olympique Vendin - FC Thélus - US Vermelles – FC Verquigneul - E. Verquin - US Vimy – AS Violaines – Vis Valsensée - SCPP Wingles -

Clubs absents : ES Agny - AAE Aix – ES Allouagne – FC Annay – ALAEA Annezin - US Arleux – AS Avion Futsal - CS Avion – FC Avion République - Barlin Futsal - FC Beaumont - Béthune Kennedy – Béthune Mont Liebaut Futsal – Beuvry Tiggers - AS Bonnières – US Boubers - FC Bouvigny - AS Brebieres –Bruay Futsal Féminin - RC Calonne – RC Chocques - US Courcelles – AS Courcelles Futsal – Académie Courcelles Futsal - US Croisette - FC Dainville – UC Divion – Dourges Futsal - ES Douvrin - JS Ecourt – ES Eleu – Essars Futsal - ES Etrun - AAE Evin – Festubert Melting - US Gonnehem - ES Gouy - AG Grenay – ES Haisnes - Olympique Hénin – Hénin Kennedy - US Heuchin Lisbourg - US Houdain – La Bassée Futsal - FC La Couture - FC La Roupie – RC Labourse – AFC Libercourt – Libercourt Futsal - CS Diana Liévin - USSM Loos – AS Lyssois - US Maisnil – AS Maroeuil - JF Mazingarbe – US Mondicourt - FC Montigny - US Noeux – Noyelles Godault Futsal – Noyelles Futsal - AS Noyelles les Vermelles - ASSB Oignies – ES Ourton - Pont à Vendin Futsal - AS Quiéry - FC Richebourg – AS Roclincourt - ES Roeux – AJ Ruitz – AOSC Sallaumines – Servins Futsal - US St Pol – Futsal St Venantais - ES Thiennes – FC Tilloy – AS Vallée la Ternoise – Verquin les Mordus -

Clubs représentés : OS Aire - SCF Achicourt – AS PTT Arras – SC Artésien – AJ Artois – AS BBV - AS Barlin – AFCL Béthune – Bully Charcot - Olympique Burbure - Esp. Calonne Liévin – ASC Camblain - FC Camblain - US Croisilles – FC Estevelles – R. Estrée Blanche - SC Fouquières – Givenchy Futsal - FCH Lens - USA Liévin – FC Méricourt – AS Neuvireuil - I. Norrent Fontes – US Pas CS Pernes - FC Servins – Servins les Collines - CSAL Souchez - FC Tortequenne – RC Vaudricourt - AEP Verdrel – Verquigneul Devils - OSC Vitry -

« Monsieur le Maire,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je vous remercie d'être venus aussi nombreux pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale d'automne du District Artois, votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie du District.

Permettez-moi de vous présenter les invités à la table que j'ai plaisir à accueillir :
- Monsieur Alain DUBREUCQ – Maire de SAINS- EN-GOHELLE qui nous accueille aujourd'hui ;
- Monsieur Bruno PIECKOWIAK – Président du Comité Départemental Olympique et Sportif ;
- Monsieur Cédric BETTREMIEUX - Président de la Ligue des Hauts de France qui représente également la Ligue du Football Amateur ;
- Monsieur Richard RATAJCZAK – notre Secrétaire Général ;
- Monsieur Jules FROISSART – Commissaire aux comptes ;
- Monsieur Daniel SION – notre Trésorier ;
- Monsieur Jean-Claude FIEVET – Président du Club de SAINS-EN-GOHELLE qui fêtera le centième anniversaire de son club en 2022 ;
- Monsieur Fernand DUCHAUSSOY, Président d'honneur de la LFHF ;
- Monsieur Jean-Louis GAMELIN, Président d'honneur du District ;

Mais aussi nos amis Présidents de District :
- Monsieur Jean-Marie BECRET qui représente le District Aisne ;
- Monsieur Franck PORET Président du District Côte d'Opale ;
- Monsieur Gérard PICQUE représentant le District Escaut ;
- Madame Pauline BLONDEAU Présidente du District Flandres ;
- Monsieur Claude COQUEMA Président de l'Oise ;
- Monsieur Pascal TRANQUILLE Président du District de la Somme ;

Et mes amis du Comité Directeur.

Je tiens à excuser les absences de Messieurs :
- Jean-Claude LEROY – Président du Conseil Départemental
- Vincent NOLORGUES – Président de la LFA
- Pascal POIDEVIN – Président du District Aisne
- Stephan ISLIC – Président du District Escaut
- Georges FLOURET – Ancien Président de la Côte d'Opale

Retenus par ailleurs.

Je vous propose de débuter notre Assemblée en rendant hommage à l'ensemble des amis du football qui nous ont quitté depuis notre dernière Assemblée Générale.
Nous avons été particulièrement touchés, cette saison, par la disparition de plusieurs dirigeants, éducateurs, arbitres et joueurs et particulièrement aux parents et amis de Bruno BEVE, éducateur d'AIRE sur la Lys, décédé en début de semaine.
Je vous invite à un moment de recueillement en leur mémoire.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires institutionnels, sportifs et privés :
- A la FFF et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour l'aide octroyée dans le cadre de l'ANS vers le District et vers les clubs.
- Au Conseil Départemental, pour la subvention de fonctionnement qu'il attribue au District. A la ligue des Hauts de France pour le versement des aides prévues dans le cadre du protocole financier de la Ligue vers ses districts.
- Et à l'ensemble de nos partenaires privés, notamment le Crédit Agricole du Nord de France, TAFF Equipements, notre équipementier, Monsieur GAJNY de DG Buro et le Five.

J'adresse toute ma reconnaissance et mes remerciements aux personnes qui m'apportent leur expérience et leur soutien :
- les membres du Comité Directeur ;
- les membres des commissions pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien ;
- aux salariés du District : **Sylvie, Barbara, Patricia, Valérie, Antoine, Makhloufi, Abdelkarim, Robin** et **Léo**.
- Et puis, à vous tous, Présidentes, Présidents et représentants des clubs, aux bénévoles que vous êtes qui donnez de votre temps et de votre énergie par passion.
Votre présence ce matin marque l'intérêt que vous portez au District.

Après une longue période sans compétition, la saison a repris et nous avons enfin repris le chemin des terrains avec le pass sanitaire et les nombreuses contraintes qui en découlent, mais ce sont des mesures gouvernementales que nous sommes obligées de respecter pour revenir à une situation normale, mais celles-ci nous permettent de jouer. Le virus est toujours présent, restons vigilants.
Je reste confiante sur l'avenir de cette saison.

Nos effectifs :

Au 14 Octobre sont les suivants 30 629 licenciés contre 31 883 à la même date la saison dernière, **soit une baisse de 3.93 %.**

Nous constatons une stabilité chez les U12/U13, U14/U15, U16/U17 et les U18/U19.

Une baisse chez les Seniors (- 4 %), en foot animation mais de nombreuses licences n'ont pas encore été validées, chez les dirigeants (-7.28 %), arbitres (-6.89 %) et éducateurs (-21.70 %).

Chez les féminines on constate une stabilité, chez les seniors une baisse chez les U16 U17 U18 (-9.80 %) et en foot animation et une augmentation chez les U14/U15 F (+ 15.60 %)

Par contre la crainte que j'avais pour nos dirigeants et arbitres, s'avère réelle. Les faire revenir dans les clubs est un travail considérable et j'en suis consciente, mais rapprochez-vous d'eux car nous en avons besoin.

Nous vous rappelons que les 16 modules de formation dirigeants d'un montant de 40 € sont totalement prises en charge pour tous les licenciés, 25 € en bons formation et les 15 € de frais administratifs pris en charge par les fonds solidaires de la Ligue.

Pour les arbitres, nous en manquons cruellement et nous n'arrivons pas à couvrir tous les matchs.
N'hésitez pas à envoyer vos bénévoles passionnés par l'arbitrage en formation.
Toutes les formations et les dates sont consultables sur le site du District : que ce soit les formations Dirigeants, Educateurs et Arbitres.

Nous avons débuté la saison par le retour au foot

Action initiée par la FFF, la Ligue et les districts. 34 clubs du District ARTOIS y ont participé.
Ils ont reçu une dotation de la Ligue pour cette action réalisée dans notre région le 11 septembre 2021, mais bien d'autres clubs ont organisé des plateaux sans se faire connaître malheureusement.

Les rentrées du foot

Ont connu le même succès et permis de relancer tous les clubs avec une participation de 4761 joueurs et joueuses.
En U10/U11 : 36 plateaux ont été réalisés avec la participation de 217 équipes – 2 185 joueurs
U8/U9 : 20 plateaux avec 220 équipes – 1 558 joueurs
U6/U7 : 17 Plateaux avec 171 équipes – 697 joueurs
Chez les féminines :
U14/U15/U16F : 10 équipes – 89 joueuses
U12/U13F :10 équipes – 83 joueuses
U10/U11F :10 équipes – 68 joueuses
U6/U9F :15 équipes – 81 joueuses
Un grand merci aux clubs qui ont prêté leurs installations pour ces rentrées du foot.

Expérimentation chez les U6/U7

Nous sommes à nouveau District Pilote avec le District de l'Aisne sur l'expérimentation de la pratique du foot à 2 et foot à 3 chez les U6/U7, pratique qui permet aux enfants de toucher beaucoup plus le ballon.

Un premier plateau réunissant 14 équipes s'est déroulé avec succès le samedi 9 octobre 2021 à MONCHY AU BOIS.

Détection/sélections

Je tiens à vous féliciter pour le travail de formation et d'encadrement que vous accomplissez dans vos clubs, en témoigne les nombreux jeunes qui sont entrés aux pôles.
Pôle féminin : Agathe HAUTCOEUR (RC Lens)
Pôle masculin : Noah BURIEL (FA ARRAS) - Gabin ROUSSEL (ES BULLY) - Tim GALLEZOT (RC LENS) - Léopold JOURSKY (RC LENS) - Thomas DELESTIENNE (US VERMELLES) - Léo MELLIN (US VERMELLES) - Thimothée HERMANT (STADE BETHUNOIS)

Labels

L'accompagnement des clubs est une de mes priorités.

Une nouvelle campagne de labellisation va commencer, afin de suivre le chemin des 26 clubs du District possédant un ou plusieurs des 3 labels (label jeunes, label école de foot féminin, label futsal).
Label jeunes : ES BULLY - AS COURRIERES- US VIMY- FA ARRAS - AJ ARTOIS – FCH LENS - US MONCHY AU BOIS, ASSB OIGNIES - US BEUVRY- US BIACHE - ESD ISBERGUES – UC DIVION – AG GRENAY – UAS HARNES – FCF HENIN - ES LAVENTIE - LIEVIN OLYMPIQUE – FC MONTIGNY- US NOEUX- US NOYELLES SOUS LENS- HENIN STADE – US VERMELLES -.
Label Ecole de foot féminin : US NOYELLES SOUS LENS – AG GRENAY – ES VENDIN – ESD ISBERGUES- ASSB OIGNIES - AJ ARTOIS - FCH LENS – RC LENS FEMININ -
Label futsal : BETHUNE FUTSAL - LA BASSEE FUTSAL – AG GRENAY -

La commission du suivi des clubs va proposer à l'ensemble des clubs du District de faire un autodiagnostic (démarche volontaire et qui n'engage à rien), afin de connaitre les points forts du club mais aussi les axes de progression et ainsi construire le projet club 2021/2024 tourné vers l'avenir !
Quoi de mieux que l'outil autodiagnostic pour avoir une vue d'ensemble de son club après la période difficile que nous venons de traverser et les perspectives que nous pouvons construire afin de maintenir une dynamique dans le club et répondre aux besoins des pratiquants.

Le District Artois portera assistance à tous les clubs demandeurs, et fera en sorte que cette année particulière confirme la proximité entre les clubs et sa principale instance. Saisissons ensemble l'opportunité qui nous est proposée de coopérer afin de relancer la machine et de retrouver notre passion.

Nouvelles pratiques

Depuis quelques saisons, la Fédération Française de Football a décidé de proposer un football sans contrainte, pour les pratiquants souhaitant évoluer avec de la diversité et de la proximité. Le foot loisir est né et répond particulièrement à cette nouvelle demande.
Les pratiques sont : le Fitfoot, le Golf Foot, le Foot en marchant, le Futnet, le Foot 5, le Beach Soccer.

Ces offres de pratiques permettront de répondre aux attentes des licenciées. Cela vous permettra d'être plus attractif avec un public différent !

Le District Artois continuera le développement et accompagnera les clubs qui souhaitent créer une section loisir à travers des initiations !
Le Fun Foot tour, le challenge Futnet, le challenge foot en marchant seront au rendez-vous cette saison 2021-2022 et bien d'autres animations !!

Présentation d'Abdel – Robin et Léo

Je vais vous présenter les trois petits nouveaux du District : **Abdelkarim, Robin** et **Léo**.
Je vais leur demander de s'approcher :

On va commencer par le plus ancien : **Abdel** que vous connaissez déjà puisqu'il a été service civique au District puis en BMF apprentissage et dont nous avons pérennisé son emploi au 1er septembre 2021.
Il est chargé principalement de l'accompagnement des clubs tant d'un point de vue administratif qu'associatif, éducatif, formation et encadrement.
En charge également du foot féminin et du foot à l'école.
Il a déjà rencontré quelques clubs et se tient à votre disposition, n'hésitez pas à le contacter.
Toujours dans le cadre de l'accompagnement et la structuration, des fiches d'aide seront prochainement mises à votre disposition.

Ensuite **Robin** que nous avons pris au 1er septembre, pour 2 ans en contrat d'alternance en communication.

Et puis le petit dernier **Léo**, comme service civique depuis le 1er octobre pour le développement du PEF et des nouvelles pratiques.

Les référents de secteurs

Lors de notre dernière Assemblée Générale en juin je vous avais parlé de la mise en place de référents de secteurs.
C'est aujourd'hui chose faite, vous allez découvrir dès la semaine prochaine sur le site du District, une carte interactive avec le nom de vos référents.
Ces derniers dans un premier temps vous appelleront pour un premier contact

PEF – ARTOIS EN FETE

Je vais revenir également sur une action forte du District qui s'est déroulée le lendemain de notre Assemblée Générale de juin : ARTOIS en Fête où 32 équipes garçons et filles des catégories U11 et U13 se sont rencontrées sur 2 demi-journées, sous un soleil radieux, journée de reprise pour tous les acteurs, tous sont repartis avec le sourire

Au cours de cette journée, le Programme Educatif Fédéral a également été mis à l'honneur, il met en avant les thématiques liées à la pratique du football qui est le 3ème lieu éducatif après l'autorité parentale et l'apprentissage scolaire mais également à la vie sociétale.

La vocation du PEF consiste à faire vivre au quotidien, les valeurs qui unissent le monde du football que sont le **PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE.**

Il permet aux clubs de se structurer et le District Artois vous accompagne tout au long de la saison, à travers la mise en place et la valorisation de vos actions grâce au concours « Prêts pour le PEF ».

Les 6 clubs lauréats du Concours PRETS POUR LE PEF, se sont vu remettre en juin une dotation offerte par le Crédit Agricole que nous remercions.

- Fair-Play : US NOYELLES sous LENS
- Engagement citoyen : FCH LENS
- Santé : AJ ARTOIS
- Environnement : O. LA COMTE
- Culture Foot : CS HABARCQ
- Règle du jeu et arbitrage : STADE HENIN

Nous renouvelons cette saison le concours, vous êtes tous invités à nous adresser vos fiches action et pour ceux qui ne sont pas encore engagés dans le PEF mais font les actions, quelquefois même sans le savoir, nous faire la demande via Footclubs.
N'hésitez pas à vous rapprocher d'**Antoine** pour tous renseignements

Au niveau des aides

La FFF dans le cadre des Fonds solidaires a distribué des bons d'achat NIKE.
Je sais que vous rencontrez beaucoup de problèmes pour valider votre commande bien souvent pour une rupture de stock mais il faut insister.

Au niveau Ligue

- Un accompagnement financier pour les clubs en difficulté a été mis en place.

Dans le cadre de finances solidaires, elle a remboursé les frais d'engagement des équipes jeunes pour un montant de 13854 €

Au niveau District

Pour la saison 2020/2021, le District vous a remboursé 33 975 € correspondant au remboursement des frais d'engagements seniors en championnat et coupe ainsi que les frais de billetterie.
Le district a également reversé 1 € par licencié à la Ligue soit 31 463 €, au titre des fonds solidaires.
Pour information depuis 4 ans le District vous a reversé 122 214 €

Et puis il y a également les dotations faites lors du challenge Fair-Play, les labels, la soirée des clubs accueillants, le concours prêts pour le PEF.

Le dispositif PASS SPORT

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription.

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient de :

- L'allocation de rentrée scolaire ;
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- L'allocation aux adultes handicapés (entre 8 et 16 ans).

Quand et comment se faire rembourser le Pass'Sport ?

L'association demandera le remboursement du Pass 'Sport via le Compte Asso (numéro de subvention sur le Compte Asso : 2785).

Elle gardera les pièces justificatives nécessaires (notification, information sur l'identité) pour un éventuel contrôle à posteriori.
Elle sera remboursée en décembre ou janvier, mais Monsieur PIECKOWIAK pourra sans doute vous en dire plus tout à l'heure.

PASS 62

Depuis le 1er septembre, le département du Pas de Calais offre la possibilité aux collégiens de 6ème et de 5ème de bénéficier d'un coupon sport « Pass 62 » permettant d'obtenir une réduction de 15 euros sur une licence sportive prise dans un club sportif affilié dont le siège social est dans le Pas de Calais.
Le dispositif sera ouvert du 1er septembre au 15 octobre.
Par la suite, le club sportif obtiendra le remboursement des coupons délivrés par le biais du dépôt d'une demande sur la plateforme E-partenaire du Département et ce avant le 19 novembre (tous les renseignements se trouveront sur le site internet : site du Département du Pas-de Calais
C'est dans un souci d'aider au mieux le mouvement sportif en cette rentrée sportive que les élus du Conseil Départemental ont proposé la mise en œuvre de ce dispositif pour cette année.

Violences et incivilités

Mon « coup de gueule » du jour sera pour la violence et les incivilités.
5 réunions de discipline se sont déroulées depuis la reprise des compétitions.

59 joueurs ou éducateurs ont été sanctionnés avec des suspensions allant de 1 à 18 matchs.

La violence et les incivilités sont présentes chaque week-end et nous ne devons pas l'accepter.

Retour au foot oui, mais combattons la violence et les incivilités, il va falloir être très vigilants.
Chacun doit prendre ses responsabilités et nous n'y manquerons pas.

Pour terminer sur une note plus positive, félicitations à AVION Futsal qui a disputé la phase finale de la COPPA COCA COLA à CLAIREFONTAINE, éliminé en demi-finale par RENNES vainqueur de la coupe. AVION a représenté brillamment notre District et la Ligue. De plus Monsieur Jamal ZAHRY a été désigné meilleur joueur de la compétition.

En Coupe de France :
▪ Chez les masculins 8 clubs sont encore en lice (AIRE SUR LA LYS - ES ANZIN-SAINT-AUBIN - BETHUNE STADE - BILLY MONTIGNY – ES BULLY – FC CALONNE 6 - ASSB OIGNIES ET L'OLYMPIQUE VENDIN LE VIEIL petit poucet de la coupe de France en compagnie de COMBOUR ILE ET VILAINE.
▪ 5 chez les féminines (BEUVRY, DAINVILLE, HENIN, LIEVIN, LILLERS), je les félicite tous et leur souhaite de se qualifier pour le prochain tour.
Allez les encourager.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les personnes présentes et souhaite une bonne Assemblée à tous.

Avant de poursuivre nos travaux je vais demander à SYLVIE si le quorum est atteint.

Sylvie PAYAGE indique que sur les 219 clubs, 139 sont présents ou représentés soit 63,5 % des clubs et 998 voix soit 70 % des voix.

Le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Artois étant atteint l'Assemblée Générale des clubs du District Artois de Football peut valablement délibérer

Je déclare donc ouverte l'Assemblée Générale des clubs de l'Artois et nous allons procéder au vote test. Avant SYLVIE va vous donner quelques précisions sur l'utilisation des boitiers.

Monsieur le Maire devant nous quitter avant la fin de l'Assemblée Générale, je vais lui demander d'intervenir.

Allocution de Monsieur Alain DUBREUCQ - Maire de Sains-en-Gohelle

Merci beaucoup Madame la Présidente.

Messieurs les Présidents, Mesdames les Présidentes puisqu'il y a une présidente devant moi.

Mesdames, Messieurs les Présidents des Clubs

Je suis très honoré d'accueillir cette Assemblée Générale du District, ici à Sains-en-Gohelle, elle était prévue l'année dernière, n'est-ce pas Monsieur Gamelin, mais les conditions sanitaires ont un peu tout bouleversé. Rendez-vous avait été pris et puis ça se tient aujourd'hui à Sains-en-Gohelle et j'en suis très heureux je vous l'affirme.

SAINS-en-GOHELLE, pour vous situer la commune, est une ville de 6200 habitants – 6 km2 à peu près. Au niveau administratif, nous faisons partie de la CAL, communauté d'agglomération de LENS/LIEVIN dirigée par Sylvain ROBERT, Maire de LENS. Personnellement j'ai comme délégation les mobilités, je suis Vice-Président du Syndicat mixte des transports pour représenter la CAL, le SMT a un travail assez conséquent puisqu'il est chargé d'organiser les transports sur les 3 agglomérations de LENS/LIEVIN, HENIN/CARVIN et BETHUNE/BRUAY/ARTOIS LYS ROMANE ce qui représente 160 communes.
Donc pour vous présenter ma ville : 3 gros quartiers, le quartier de la cité 10 et la Fosse 13.

Le quartier de la cité 10 ancienne mine, puisqu'on avait 2 mines, la fosse 10 et la fosse 13. La Fosse 10 avec les mêmes bâtiments construits à ce moment-là, il y a 420 logements qui sont d'ailleurs en cours de rénovation dans le cadre d'un procédé qui s'appelle le RBM – Renouveau du Bassin Minier avec près de 200 logements qui vont être rénovés et ça va faire une offre très intéressante pour notre population, d'autant plus que ce sont des logements individuels.
Le 2ème quartier c'est le quartier du centre-ville où il y a une belle mixité.
Le 3ème quartier qui se trouve plus pour aller sur Nœux-les-Mines, s'appelle le quartier du fond de Sains ; Nous essayons de faire vivre les 3 quartiers de manière la plus adaptée possible, ce n'est pas évident puisque le pôle centralité est ici. On essaye de n'oublier aucun quartier et de mettre des outils structurants sur tous les sites.

Au niveau associatif, nous disposons d'une cinquantaine d'associations, qui sont les forces vives de la commune ; bien sûr le sport que je cite en premier, les loisirs, la culture, le devoir de mémoire. 50 associations qui sont bien vivantes dont le Racing club de SAINS qui compte plus de 200 licenciés, n'est-ce pas Président, qui est le club phare du Football à SAINS-en-GOHELLE. Dieu merci il n'y a qu'un seul club de football. Il y a une quinzaine d'années, il y avait cette rivalité avec un deuxième club mais je suis très content qu'il n'y ait plus qu'un seul club, ça permet de capter l'ensemble des volontés, l'ensemble des énergies et moins de querelles intestines dans la commune. Je suis très heureux d'avoir le Racing que nous soutenons, tant au niveau financier qu'au niveau logistique. On essaye de vous apporter le confort nécessaire pour que le club fonctionne au mieux. Pour vous dire aussi qu'on aime

bien le sport. Mon adjoint qui va prendre ma place après, **Dimitri RABEHI**, vous confirmera que l'on a eu en 2021 le Label de la ville active et sportive. C'est quoi ce Label allez-vous me dire, c'est un Label qui valorise les initiatives locales en faveur des activités ludiques, physiques et sportives. 13000 Labels ont été obtenus dans le Pas-de-Calais. C'est **Dimitri** avec le premier adjoint qui est allé recevoir ce Label à Brest, c'est une belle cérémonie et je pense que ça montre la volonté, l'ambition, l'engouement que le sport est une priorité pour notre commune.

Au niveau du District, je réitère ma joie de vous accueillir, d'autant plus que le sport qui est le filigrane c'est-à-dire le football comme le disait tout à l'heure Madame la Présidente, qui apporte de grandes valeurs que sont le respect, la tolérance, la solidarité, moi j'oserai ajouter le fair-play en entendant vos propos de tout à l'heure, c'est vrai que le fair-play doit être mis en exergue afin qu'il n'y ait plus ce type de coup de gueule que vous avez eu tout à l'heure. Voilà ce que je pouvais vous dire en gros, je suis un amateur de foot aussi, pas le foot business, mais le foot local comme ici.

Merci Monsieur le Maire.

Nous allons procéder à l'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale de **LIEVIN.**

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 Juin 2021 à Liévin, parue à l'hebdo foot Artois n° 753bis du 30 septembre 2021

Vote :
OUI : 903 – 93%
NON : 68 – 7%
PV adopté : 971 voix

Présentation par Monsieur SION – Trésorier – du Compte de Résultats et Bilan de l'exercice 2020/2021 paru sur l'hebdo foot spécial Assemblée Générale N°735bis du jeudi 30 septembre 2021.

Bonjour à toutes et tous

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2021, dont les comptes ont été publiés sur le site du District le 30 septembre 2021.

Préambule

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour la présentation des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'exercice 2020/2021 se solde par un excédent de ressources de 52 587€.

Activité de l'association au cours de l'exercice

➢ Les Ressources

Les ressources de l'exercice se sont élevées à 599 464 € contre 614 148 € l'année précédente**,** provenant de :

- 31 519 € de Droits et Redevances ; (contre 41 998 € en 2019/2020)- (Cotisations, Engagement, Homologation …)
- 8 402 € des Ventes ; (contre 10 114 € en 2019/2020)- (Livres formation arbitres, Tablettes)
- 35 279 € proviennent des amendes ; (contre 54 264 € en 2019/2020)
- 429 661 € qui proviennent des subventions, dont le Fonds de solidarité qui a été entièrement reversé aux clubs (120 603 €) ; (contre 365 440 € en 2019/2020) - (LFHF, FFF, Comité Départemental, Contrats objectif, Fond de solidarité)
- 15 124 € des recettes sont liés à des Produits Financiers ; (contre 15 943 € en 2019/2020)
- 79 480 € d'Autres Produits ; (contre 119 849 € en 2019/2020)- (Reprise de Provisions, Lissage, Indemnité de Chômage Partiel, remboursement excèdent URSSAFF)

L'impact sur la baisse des ressources est principalement dû à la suite de l'inactivité du District liée à la crise du COVID 19.
Notamment sur les amendes, les frais d'arbitrage et activités programmées ainsi qu'une diminution des subventions provenant de la Ligue.

➢ Les Charges

Les charges de l'exercice se sont élevées à 546 877 € contre 577 377 € l'année précédente réparties par :

- 48 738 € d'achats ; (contre 63 878 € en 2019/2020)- (Equipement sportif, Livres arbitrage)
- 139 587 € de Frais Généraux ; (contre 195 763 € en 2019/2020)
- 3 367 € d'Impôts et Taxes ; (contre 3723 € en 2019/2020)
- 213 763 € de Charges du Personnel ; (contre 242 243 € en 2019/2020)- (Dont un départ en Retraite, et une baisse des charges sociales due au chômage Partiel)
- 8 298 € de Dotations aux Amortissements (contre 7173 € en 2019/2020)
- 10 969 € d'autres charges ; (contre 10 395 € en 2019/2020) - (Subventions Foot en Milieu scolaire, licences et redevances informatiques)
- 122 155 € de Charges Exceptionnelles ; (contre 54 000 € en 2019/2020) - (Subventions versées/Aide aux clubs/Fonds de solidarité)

Pour le personnel qui a été en grande partie au chômage partiel, les charges du personnel ont été couvertes en partie par les aides exceptionnelles allouées par l'Etat (Indemnités de Chômage Partiel, exonération charges sociales).
Également un départ en retraite à eu lieu.

Un impact sur la baisse des Achats et des charges du fait de l'arrêt des activités et aux manifestations non réalisées.

Présentation patrimoine

Le patrimoine net au 30 Juin s'élève à 1 546 868 €

Comprenant l'ensemble du patrimoine
(Terrains, Construction, mobilier, Part sociales, Trésorerie, créances, dettes, Fonds propres).

➢ L'Actif

Se composant principalement de :

- 57 601 € d'Actif Immobilisé ; (contre 52 938 € en 2019/2020) - (Acquisitions de Matériel informatique, signalétique, mobilier, installations)
- 52 466 € de créances ; (contre 18 823 € en 2019/2020) - (Clubs, Amendes à percevoir, Créances FFF ET LIGUE)

Les créances des clubs ont nettement diminué étant à 1308 € au 30 Juin 21.

➢ Au Passif

Se composant de :

- 1 220 627 € de Capitaux Propres ; (contre 1 168 040 € en 2019/2020) - (Fonds associatifs, Réserves, résultat exercice)
- 75 963 € de Provisions ; (contre 80 363 € en 2019/2020) - (Provisions pour départ en retraite, fonds mutualisé et remise en état immeuble)
- 250 279 € de Dettes ; (contre 219 963 € en 2019/2020) - (Fournisseurs, Clubs Créditeurs, Membres et Dettes fiscales et sociales)

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 28 Novembre 2020 le résultat de l'exercice 19/20 a été affecté en Réserve.

Les dettes s'élèvent à 250 278 € et correspondent principalement aux soldes créditeurs des clubs résultant de l'aide exceptionnelle due au COVID et des remboursements d'engagements.

Également les dettes fournisseurs, membres, fiscales et sociales.

Conclusion

En conclusion, il m'est apparu nécessaire de porter à votre connaissance ces informations financières et comptables.

Au 30 juin 2021, la situation financière de votre District est saine, solide et maîtrisée.

Rapport de Monsieur FROISSART – Commissaire aux comptes.

Bonjour Mesdames, Messieurs

Je vais vous lire mon rapport.

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 octobre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19. Ils ont été impactés par la pandémie, sans que la mesure de cet impact ne puisse être chiffrée, compte tenu d'une activité partielle, compensée pour partie par l'Etat, la Ligue des Hauts-de-France et la Fédération Française de Football.

Bien que la Covid 19 perdure après cette clôture d'exercice, les dirigeants n'ont pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre ses activités.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes qui sont jointe à mon rapport

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 7 septembre 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Vérification des documents adressés aux adhérents

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Comité Directeur et dans les documents portés à la connaissance des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.
Je vous remercie de votre écoute.

Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2020 – 2021 parus à l'Hebdo Foot Artois n°753bis du 30 septembre 2021 ainsi que l'affectation du résultat au compte de Réserve

Vote :
OUI : 890 – 92,61%
NON : 71 – 7,39
Adopté : 961 voix

Daniel va vous présenter maintenant le Budget Prévisionnel

Présentation du Budget Prévisionnel 2021/2022 :

Le Budget pour la saison 2021/2022 calculé au plus réel a été établi de la manière suivante :
Pour un Budget Total de 732 000 € en Charges comme en Produits

- En ce qui concerne les charges :

Se composant de :
- 76 620 € pour les Achats - (Livres arbitres, équipements sportif, récompenses)
- 286 865 € Les Frais Généraux - (Charges externes)
- 4 000 € Les Impôts et Taxes
- 306 000 € Les Charges de personnel - (Rémunération et charges sociales)
- 24 900 € d'Autres charges - (Subventions Comité Départemental, Foot en Milieu Scolaire, Licence P'ti Foot)
- 33 975 € de Charges exceptionnelles - (Remboursement engagements)

- En ce qui concerne les Produits :

Se composant de :
- 77 000 € de Droits et Redevances - (Engagement, championnat, coupes et cotisations)
- 368 000 € de Subventions - (FFF, Ligue, Comité Départ. ANS)
- 140 000 € Les Amendes -(Clubs)
- 10 000 € de Ventes - (Livres arbitre)
- 122 000 € d'Autres produits - (Lissage frais arbitre)
- 15 000 € de Produits Financiers

Budget approuvé par le Comité Directeur

Pour mémoire :
- En 2019/2020 Total de **727 000€**
- En 2020/2021 Total de **726 000€**

Je tiens à remercier **Barbara** pour le travail fourni.

Nous allons procéder au vote du Budget Prévisionnel

Approuvez-vous le Budget Prévisionnel tel qu'il vous a été présenté

Vote :
OUI : 857 – 91,76%
NON : 77 – 8,24,
Adopté : 934 voix

Présentation et examen des vœux des clubs :

Avant de passer aux vœux, je souhaite faire 2 ou 3 petits rappels :
› Toutes les informations et les procès-verbaux des commissions sont consultables sur Hebdo Foot Artois qui est publié sur le site du District tous les mardis à 16 heures.
› Avec l'arrivée de l'hiver et sa suite d'arrêtés municipaux, l'ensemble des mesures applicables le week-end est publié sur le site du district le vendredi 16 heures sachant qu'en cas de détérioration des conditions météorologiques, une décision peut être prise le samedi ou le dimanche matin. Cette décision apparait uniquement sur la page d'accueil du site et ne figure pas dans les agendas.
› Prochainement une astreinte sera mise en place dans des conditions qui seront communiquées en temps utile.
› Autre rappel, le District est fermé le samedi, donc inutile d'envoyer des mails ou d'essayer de joindre quelqu'un au téléphone.

› Enfin et uniquement pour l'actuelle saison, en raison de la pandémie, les dispositions de l'article 83 des Règlements Généraux concernant les obligations des clubs en matière d'équipes engagées ont été modifiées comme suit :
D1 et D2 : 2 équipes seniors et 2 équipes de jeunes ou féminines, sachant que pour postuler à la montée en ligue l'une de ces 2 dernières équipes doit participer à une compétition à 11.
D3 et D4 : 2 équipes seniors
D5 et D6 : une équipe seniors et une équipe seniors ou jeunes ou féminines
D7 : une équipe pour participer et une équipe séniors ou jeunes ou féminines pour pouvoir accéder en D6.
Voilà ce qu'il y a dans cet article 83 rectifié temporairement cette saison.

Alors maintenant, passons aux vœux. Nous avons reçu 4 vœux dont 1 qui a été retiré par le club de l'AS KENNEDY HENIN, club de D7 qui éprouve quelques difficultés à engager une deuxième équipe et qui souhaitait que cette disposition disparaisse. Sur 15 équipes A en D7, il n'y a que lui qui éprouve des difficultés, il l'a bien compris et a enlevé son vœu.

Le deuxième vœu c'est un vœu du FC LILLERS, nous en avons déjà parlé à moultes reprises : l'exclusion temporaire avec très souvent des tensions supplémentaires sur les bancs et sur le terrain que l'arbitre doit gérer en plus de son match. L'exclusion temporaire de 10 minutes suite à un premier avertissement doit être supprimée. Alors bien sur l'application éventuelle ne pourra intervenir qu'au 1er juillet 2022. Le même vœu a été étudié lors de l'AG de Liévin ; simplement 2 explications : Si cette disposition est acceptée, elle doit amener de la sérénité, mais elle comporte aussi quelques inconvénients ne serait-ce que, et les arbitres ne nous démentiront pas, il y aura certainement un peu plus d'avertissement, notamment au niveau des gardiens de but, parce que vous pouvez regarder, les gardiens de but il y en a très peu qui sont sanctionnés.

Ce qu'il faut savoir c'est qu'en cas de suppression de l'exclusion temporaire, le premier avertissement sera de 5 €, le deuxième qui réglementairement est accompagné d'un match avec sursis, comportera une amende de 10 € dans le trimestre qui suit le premier et le troisième avertissement dans un même trimestre là ça ne change pas, c'est un match de suspension et 20 € d'amende.

Je vous rappelle que, ça c'est une nouveauté de la saison dernière, que 2 avertissements correspondent à un match avec sursis, le sursis est révoqué si dans le trimestre le joueur prend une suspension ferme, ça aussi existe dans les règlements. Alors nous allons passer au vote, à moins que Lillers ait quelque chose à ajouter.

Vœu du FC LILLERS Faut-il maintenir l'exclusion temporaire lors des compétitions du District

Vote :
OUI : 362 – 37,91%
NON : 593 – 62,09%
Adopté : 955 voix

L'exclusion temporaire sera supprimée à partir de 2022
Les 2 vœux suivants ont été déposés par l'US GONNEHEM et la JF GUARBECQUE

Le vœu de GONNEHEM : je souhaiterais pour la transparence totale du tirage des coupes de France et Artois, un tirage intégral qui serait visualisé par les clubs afin de créer une animation.
Le vœu de la Jeune France de Guarbecque va dans le même sens : effectuer en live sur les réseaux sociaux via des applications spécifiques, les tirages au sort des 1er et 2ème tour de Coupe de France et tirage au sort des Coupes d'Artois dans le but d'apporter un certain dynamisme à ces évènements et aussi faire en sorte de diffuser ces évènements dans les buvettes afin de récupérer financièrement les pertes dues à la crise sanitaire.

Quelques explications s'imposent :

1) La Fédération fixe à la Ligue un nombre d'équipes à présenter pour le 7ème tour de la Coupe de France, à son tour la Ligue à partir du nombre d'équipes engagées fixe à chaque district un nombre d'équipes à présenter pour le 3ème tour qui est le premier tour qui comporte un tirage Ligue, de là découle le nombre de match du 1er tour et le nombre d'exempts du 1er tour.
2) Comment sont désignés les exempts : on les prend hiérarchiquement – clubs de R1, R2, R3, cette saison comme il en restait 9 nous avons procédé à un tirage au sort, c'est d'ailleurs Sylvie qui a tiré les 9 équipes de D1 qui étaient exempts au premier tour.

Comment on opère actuellement : les équipes sont classées par division et nous essayons d'éviter qu'il y ait plus de 4 divisions d'écart entre les équipes.

3) Quand il y a 2 divisions d'écart, nous inversons la rencontre, le club de division inférieure reçoit.
4) Puisqu'actuellement on peut le faire, on essaye de déterminer si les équipes ne se sont pas rencontrées en Coupe de France lors des 3 saisons précédentes.
   Pour le 2ème tour c'est un peu plus long parce qu'il y a une vérification disciplinaire et juridique. Le tirage est identique au 1er tour, il est fait le mardi ou le mercredi matin pour être envoyé à la Ligue. Je vous rappelle que la parution des tirages au sort est du domaine de la Ligue.
   La Coupe de France est gérée, y compris pour les 2 premiers tours, par la Ligue sauf qu'ils se déroulent entre équipes de District.
   Le tirage intégral tel qu'il est proposé, c'est-à-dire les 150 clubs dans le même pot. On tirera les exempts éventuels et on respectera la hiérarchie. Les clubs de R1 par exemple sont susceptibles par exemple si c'est un groupe de 14, de ne pas jouer le 1er tour, donc il faudra qu'on trouve une solution. Tirage intégral avec toutes les équipes dans le même panier sans tenir compte des divisions et la même chose pour le 2ème tour, en tenant compte de celui qui a reçu au tour précédent et de la différence de 2 divisions entre les équipes.
   Avec le tirage intégral, il faut le savoir une D7 peut rencontrer une R1.

Intervention de Monsieur CHAPPE : c'est simplement pour donner un peu de fraîcheur à tout ça, de dépoussiérer un petit peu tout ce qui se passe.

Nous allons voter.

Voeu de l'US GONNEHEM : Faut-il lors des tirages de coupes de France et d'Artois,

1/ maintenir la formule actuellement en vigueur ?
2/ Faire un tirage intégral ?
Vote :
Proposition N°1 : 560 – 57,08%
Proposition N°2 : 421 – 41,92%

La formule actuelle sera maintenue

La 2ème question ne s'impose plus puisqu'elle concernait toutes les coupes. Si la première question avait reçu votre approbation, en coupes d'Artois, il y en a 11 ou alors il fallait faire uniquement les coupes d'Artois séniors, ce qui devient inutile.

La 3ème question qui revient au vœu concerne le souhait que le tirage soit visualisé sur internet ou les réseaux sociaux, techniquement c'est possible. La question est de savoir si on fait comme avant, c'est-à-dire que la commission procède au tirage et qu'à partir des ¼ de finale, ça se fasse en présentiel. On invite tous les clubs qualifiés pour toutes les coupes, les séniors, les jeunes, les féminines, le futsal et les vétérans, ou alors on retransmet sur les réseaux sociaux uniquement les coupes de France 1er et 2ème tour, la coupe Gamberdella 1er et 2ème tour et la coupe d'Artois séniors.
Nous passons au vote

Vœu de l'US GONNEHEM et JF GUARBECQUE : Comment souhaitez-vous connaitre le tirage :

1/ Être fait comme avant à partir des ¼ de Finales
2/ Retransmis via les réseaux sociaux
Vote
Proposition N°1 : 456 – 48,20%
Proposition N°2 : 490 – 51,80%

Les tirages seront retransmis dans le respect des conditions appliquées actuellement.

Merci Richard, merci à tous.

Nous allons procéder à l'allocution des personnalités et à l'issue de ces allocutions, si vous avez des questions à poser, vous pourrez intervenir en donnant votre nom et le nom de votre club.

Je passe la parole à Monsieur FIEVET – Président du club de SAINS-en-GOHELLE

Allocution de Monsieur Jean-Claude FIEVET – Président du RC Sains-en-Gohelle

Madame la Présidente du District Artois,
Mesdames et Messieurs les membres du District,
Monsieur le Maire et les élus de Sains-en-Gohelle,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Chers Amis,

Je commencerai mes propos par un grand « ouf » de soulagement. Nous venons de vivre des moments pénibles avec le terrible virus de la Covid 19, des mois d'arrêt, de stress, de doutes, des indications et des demandes qui changeaient très régulièrement. Enfin le virus est derrière nous. Nous pouvons nous retrouver, revoir des matchs de football. Nos clubs peuvent retrouver progressivement une vie normale.

Je remercie Madame la Présidente du District Artois et ses membres pour avoir choisi notre commune afin d'effectuer cette Assemblée Générale ainsi que la municipalité de SAINS-en-GOHELLE et ses services pour l'organisation de cet évènement.
Je voudrais que l'on puisse ensemble applaudir l'ensemble de nos dirigeants, éducateurs, eux aussi font un travail de dingue et sans eux nous ne sommes rien.
Le RC SAINS fêtera son centième anniversaire et même s'il est parfois compliqué d'être Président d'un club de foot, il y a des moments où l'on est satisfait à l'image de notre association qui vit depuis tant d'années, j'espère que mon club continuera à exister encore de nombreuses années, belle saison à tous, longue vie à vos clubs de football, bon centenaire au District Artois, bonne assemblée.

Merci de m'avoir écouté

Alors je pense qu'il ne s'y attendait pas, mais je vais passer la parole à Monsieur Jean-Louis GAMELIN, notre président d'honneur.

Allocution de Monsieur Jean-Louis GAMELIN – Président d'honneur du District

Vous savez, je ne sais pas mentir mais si je m'y attendais un petit peu, je suis quand même l'ancien et puis la saison 2020/2021 je l'ai commencée avec vous, pendant trois mois j'étais encore Président. Donc, pas d'allocution, mais simplement vous saluer chaleureusement, ça fait plaisir, vraiment plaisir de vous voir, vous revoir pour certains d'entre vous, pour beaucoup d'entre vous d'ailleurs.
Je n'ai pas totalement disparu je vous rassure, je vais voir mes enfants de temps en temps, plus souvent qu'avant et puis je vais voir du foot ce que je n'avais plus le temps de faire avec le secrétariat qui m'attendait.
Maintenant je vais au bord des terrains là où l'on est bien. Appuyé sur la main courante je regarde les joueurs suer, leur rend le ballon quand il sort. Voilà ça c'est un plaisir, je retrouve en fait ce que je faisais il y a 25 ans. J'ai retrouvé ce plaisir-là, je ne vous ai pas oublié, je vous surveille.
Régulièrement je vais sur le site du District et celui de la Ligue mais aussi chez vous dans certains clubs, j'ai encore accès à Footclubs, je peux vous voir, alors je vous remercie aujourd'hui de votre présence à cette Assemblée Générale.
J'ai toujours dit au cours des Assemblées Générales que c'est un moment privilégié, un moment de rencontre entre vos élus et puis les clubs, un moment où l'on fait le point sur ce qui s'est passé et aussi on prépare l'avenir. Vous l'avez fait aujourd'hui à travers les vœux, alors j'ai un petit pincement au cœur concernant la suppression de l'exclusion temporaire, je voudrais rappeler que cette exclusion n'avait pas été inventée comme ça d'un coup de baguette magique, c'était Robert DA COSTA, il y a à peu près 25 ans, à partir d'études très fournies, qui avait estimé que c'était un moyen de lutter contre les incivilités.
Bon, les temps changent, les mentalités changent et puis il faut peut-être faire progresser la chose. Tous les ans ça revenait à l'ordre du jour et là vous avez inversé la tendance et bien exit l'exclusion temporaire en espérant que cette nouvelle formule vous apporte la sérénité sur les terrains.

Alors Président d'honneur, je n'ai pas de message à vous faire passer, tout simplement mon désir c'est de vous accompagner dans vos missions auprès de nos jeunes footballeurs amateurs artésiens.

Je vais terminer en vous souhaitant la meilleure saison possible en fonction de vos moyens et de vos possibilités.
Bonne saison à tous en espérant que la Covid nous laisse en paix et puis je ne vais pas aller qu'à LABEUVRIERE au football, j'irai sur d'autres stades, ça sera avec plaisir que je vous rencontrerai encore.

Merci à vous.

Alors puisque l'on a la chance d'avoir 2 présidents d'honneur, je vais donner la parole également à Monsieur Fernand DUCHAUSSOY.

Allocution de Monsieur Fernand DUCHAUSSOY – Président d'honneur de la Ligue

Bonjour à toutes puisqu'il y a quand même quelques dames, ce qui fait plaisir et à tous, je suis impressionné d'intervenir après Monsieur GAMELIN.
J'ai vu dans les comptes qu'il y avait une amélioration parce qu'il y avait eu un départ en retraite, je ne sais pas si c'est lui, mais il est vraiment parti en retraite, comme lui je n'ai pas de message officiel. On pourrait dire, qu'est-ce qu'il vient faire ?
J'ai au moins trois raisons : d'abord la première c'est d'avoir accepté l'invitation très sympathique de la Présidente Evelyne, je me félicite qu'il y ait maintenant des Présidentes de District, elle n'est pas la seule puisqu'il y a Pauline en Flandres et c'est quand même une évolution, en dehors du carton blanc, c'est une évolution positive.
La deuxième raison c'est par amitié pour mes collègues présidents, le président de la Ligue et les présidents de District, ce sont des missions que j'ai accomplies pendant quelques années et je sais que ce n'est pas toujours simple, il faut beaucoup d'abnégation, la compétence bien sûr et consacrer beaucoup de temps, mais je sais qu'ils ont toutes les qualités pour faire avancer le football régional et je suis très fiers d'être avec eux même en étant Président d'honneur.

Ensuite c'est aussi le plaisir de vous rencontrer, parce que lorsque l'on a une carrière qui s'étale sur plusieurs décennies, il y a des moments qui sont parfois pénibles mais aussi des moments exceptionnels. Le plus important c'est souvent de rencontrer des gens comme vous sur les terrains, lors des assemblées comme c'est le cas aujourd'hui parce que vous assurez un lien social indispensable à la vie de la société. En effet dès que l'on prend un poste ou une chaîne d'informations, on parle que de fracture dans la société, je pense que grâce à vous cette fracture est beaucoup moins ressentie. Vous êtes je vous l'ai dit, totalement indispensable, parce que le sport c'est ainsi, dans les vestiaires quand on a gagné un match, c'est pas toubib, ou bien chômeur ou architecte, ce qui est important quelque soit sa profession, c'est celui qui a arrêté le pénalty ou celui qui a marqué le but décisif et ce sont eux qui sont les rois de la fête. On ne connait pas leurs origines, ni quelles sont leurs professions, ce qui est important c'est la chaleur du sport. J'enfonce une porte ouverte en parlant de ce qui s'est passé ces derniers mois et presque ces dernières années et ce qui nous a manqué énormément en dehors des problèmes financiers qui sont importants mais qu'on arrive parfois à résoudre, c'est l'absence de match.
L'absence de terrain, l'absence de conduire les gamins à l'autre bout du Département ou à l'autre bout de la Région, voir la lumière dans leurs yeux quand ils ont gagné ou bien les larmes quand ils ont perdu, c'est ça qui est important. C'est ça qui nous a manqué, c'est ça qu'on veut retrouver. Alors c'est pas toujours simple, nous ne sommes toujours pas vraiment sortie de l'auberge, on en sait rien. on espère que la saison ira jusqu'à son terme sans problème parce que l'on a besoin de ça. On a besoin également de cette chaleur de se retrouver au club-house à la fin du match, parfois de critiquer l'arbitre, rarement, de temps en temps quand même ou bien de féliciter tel ou tel joueur ou bien d'avoir un peu de réserve sur ce qui s'est passé. Alors évitons comme trop souvent dans nos matchs ou dans le football professionnel d'aller trop loin dans les incivilités, mais ce qui est important quand même c'est de revivre

ces matchs, ces temps forts, voir nos gamins jouer c'est notre mission, notre passion et c'est ce qui nous fait vivre.
Alors prenez soin de vous, essayez d'aller jusqu'au bout de la saison, en vous protégeant, en faisant attention encore quelque temps à l'aspect sanitaire des choses et on espère tous que l'on ira de mieux en mieux et que le football reprendra ses droits, même s'il y a une baisse un peu des licenciés, c'est un sport tellement universel, tellement passionnant, tellement riche il faut le reconnaître, même s'il y a quelques dérives, qu'on va retrouver l'essentiel de nos licenciés, l'essentiel de nos joueurs qui vont revenir sur les terrains de sport. Allez bon courage à tous.

Je vais passer maintenant la parole à Monsieur **Bruno PIECKOWIAK** – Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Allocution de Monsieur Bruno PIECKOWIAK – Président du CDOS

Bonjour à tous

Madame la Présidente, en très peu de temps nous nous sommes rencontrés deux fois de suite, il n'y a pas très longtemps à **ST MARTIN lez TATINGHEM**, on s'est rencontré avec le Comité Départemental où j'ai pu apprécier le travail qui est mis en place par l'ensemble des deux districts du **Pas-de-Calais** et aujourd'hui cette assemblée générale du **District Artois** dont je tiens à vous féliciter.

Monsieur le Président de la Ligue nous venons de faire connaissance. Nous ne nous étions pas encore rencontrés,
Mesdames Messieurs du Conseil d'Administration,
Mesdames Messieurs des clubs,
Je vais vous présenter dans un premier temps, le Comité Départemental Olympique et Sportif du **Pas-de-Calais** que vous ne connaissez pas très bien. C'est une façon aussi de présenter le mouvement sportif, qui aujourd'hui accompagne 65 comités du Pas-de-Calais, 3 800 à 4 000 clubs et 300 000 licenciés.
Vous voyez c'est quelque chose qui est important dans le Département.

Le Comité Départemental Olympique et sportif est basé à **ANGRES**, pas très loin du District. Il est aussi PIVA, points d'information à la vie associative, donc à un moment donné, si chaque club vient vers nous, il peut repartir avec des informations qui peuvent être judicieuses pour votre projet mais aussi un exemple création d'emploi, ça peut être là aussi un accompagnement par rapport aux clubs. Le District est accompagné par la Ligue, nous aussi sommes accompagnés par le Comité Régional Olympique et Sportif dont **Nathalie COCKEMPOT** fait partie du Bureau Exécutif et du Bureau Régional.

Je vais vous parler du Pass'sport de 50 €, alors même si je représente le mouvement sportif je ne suis pas la personne de l'Etat, avant nous avions souvent dans les assemblées générales des personnes de l'Etat.
Là c'est complètement changé puisqu'on est parti d'un Ministère des Sports, vers un Ministère de l'Education Nationale, c'est pour moi aussi, un exemple de jeunesse, puisqu'on va rattacher plus facilement le sport scolaire. C'est un lieu où l'on peut aller plus facilement chercher des licenciés puisque là il y a un travail qui est fait entre qu'est-ce que le sport scolaire et qu'est-ce qu'est le sport fédéral ? comment rattacher ces deux sports, même si ce n'est pas facile de rentrer dans le domaine de l'éducation scolaire.

510.000 Pass'sport aujourd'hui ont été enregistrés au niveau de l'Etat, ce qui veut dire 28200 associations et 31000 affiliations donc c'est la première étape pour le Pass'sport.

Nous, nous sommes le tiers payeur, donc aujourd'hui la Direction Régionale d'académie du sport va recevoir toutes les validations qui ont été faites par vos clubs, et une fois que c'est validé, il ne faut pas vous inquiéter, si ça a été marqué dossier instruit c'est que c'est bon et validé.
Au 13 octobre, c'est la première vague qui vient de se terminer, donc je n'ai pas les chiffres exacts du Département mais je sais que l'on va commencer à valider, la DRAJESS va nous renvoyer au CDOS des validations pour le paiement pour éviter d'avoir des doublons.

Il y aura des paiements qui pourront être effectués je dirai pour être franc avec vous, entre fin novembre et début décembre pas avant. Ça c'est pour la première vague parce qu'effectivement c'est un travail que le CNOSF et dont la Présidente qui fait partie de votre Fédération, Brigitte HENRIQUES, a lancé le projet au travers le Comité Olympique de prendre en charge ce tiers payeur.

Il y a aussi le chèque scolaire du Conseil Départemental. Aujourd'hui on est à 10.000.
10.000 chèques à hauteur de 15 €, là aussi il n'y a qu'une personne au Conseil Départemental qui enregistre les chèques donc à un moment donné, ceux qui ne l'ont pas été, il faut enregistrer le club pour pouvoir toucher.

On a tiré la sonnette d'alarme pour les clubs qui n'ont pas forcément une trésorerie pour faire des avances et ça c'est inquiétant et on peut dire aujourd'hui qu'il y a des Présidents qui ont refusé des Pass'sport parce qu'il y a un manque d'argent ou de trésorerie.

Et puis je vous félicite pour cette plaquette qui a été éditée pour le centenaire.

Vous parlez aussi du club Olympe qui est à la fois la labellisation des collectivités et on apporte un soutien aux collectivités, donc vous, vous êtes tous une collectivité. Il ne faut pas oublier que la collectivité est le premier financeur du sport. Aujourd'hui si vous prenez vos terrains de foot, vestiaires, etc… ça c'est la collectivité qui supporte, donc on travaille aussi en lien avec ce club Olympe qui comporte plus de 30 communes ;

Pour terminer, j'ai vu que vous aviez des formations. On a aussi des formations qui ne rentrent pas forcément dans les vôtres mais qui peuvent revenir dans le Comité et qui sont gratuites. On a aussi, là je l'ai montré au Président de la Ligue, une application qui s'appelle Sport 62 et dedans, tous les clubs du District ont été mis sur cette application.

Et puis autre chose Ressourcerie Sport 62, là aussi c'est important pour vous, pourquoi, parce que la semaine dernière, nous avons été à La Gaillette au RC LENS et nous avons inauguré ce projet Ressourcerie – Sport 62, vous allez sur internet et vous allez retrouver une plateforme et cette plateforme elle va servir à du matériel de sport, quel que soit le matériel sportif, par exemple le Racing Club de Lens nous a attribué des chasubles, des ballons, du matériel qui vont être mis sur cette plateforme et cette plateforme si vous y allez, si vous créer une section jeunes ou pourquoi pas aussi une autre section et que vous avez besoin de ballons, vous pouvez vous y inscrire. Il y aura un relai pour vous attribuer ce matériel et même vous en tant que club, le jour où vous avez des ballons qui ne vous servent plus à rien vous pouvez aller sur cette plateforme, j'ai à disposition 10 ballons qui ne me servent plus.

Au lieu de les jeter ça peut servir à quelqu'un, ça s'appelle la ressourcerie Sport 62, on travaille là-dessus aussi avec Décathlon qui nous fournit des invendus.

Pour terminer, la soirée des bénévoles, là aussi Madame la Présidente, le bénévolat j'y tiens beaucoup.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos bénévoles et puis hier encore on a parlé du para Olympique, n'hésitez pas à ouvrir votre club à des sections, vous avez aussi la possibilité d'aller chercher des financements. Vous avez encore de beaux projets et je vous dirai une seule chose : vive le sport

Monsieur PIECKOWIAK, j'ai le plaisir de vous remettre un présent, nous sommes dans l'année du centenaire du District et je vais vous remettre un ballon spécifique du centenaire et une plaquette souvenir de cette Assemblée.

Je vais passer la parole à Monsieur Cédric BETTREMIEUX – Président de la Ligue des Hauts de France et représentant de la Ligue du Football Amateur

Allocution de Monsieur Cédric BETTREMIEUX – Président de la Ligue des Hauts de France et représentant de la Ligue du Football Amateur

Bonjour à toutes et à tous

Tout d'abord merci à Evelyne pour son invitation et à l'ensemble de son Comité Directeur. C'est vrai que cette Assemblée Générale c'est toujours un moment important de partage avec vous, un moment où l'on peut forcément échanger je pense que ça c'est un des meilleurs moments, pendant l'Assemblée Générale mais aussi juste après l'Assemblée Générale quant à un moment chacun peut échanger sur des questions personnelles plus proche de son club, donc sachez que l'on restera à votre disposition derrière, donc ça ce sont aussi des moments importants.

Moi je voudrais simplement revenir sur ces deux dernières années qui ont été compliquées pour tout le monde et vous féliciter pour tout le travail qui a été fait sur le terrain, au sein de vos clubs pour conserver le lien social, pour garder cette activité. Il a fallu se réinventer et faire des choses que l'on n'a jamais connues. Il a fallu faire, comment je vais dire ça, pratiquer le foot sans contact.
Si on avait dit ça il y a 5 – 6 ans en arrière, faire du foot dans contact on nous aurait pris pour des fous et pourtant on a pu le faire, on a dû le faire, ça n'a pas forcément plu on le sait, en tout cas c'est ce qui nous a permis d'avoir cette continuité et là-dessus à travers ce sont les félicitations à tous les éducateurs, les bénévoles et à toutes les personnes qui sont restés dans vos clubs pendant ces moments difficiles pour accueillir les enfants et pour essayer de maintenir une activité. Je pense qu'il faut aussi valoriser le travail qui a été fait et je pense c'est à travers vous et de pouvoir passer ce message auprès de vos bénévoles.

Effectivement les difficultés sont encore là, on sait que l'on a toujours des incertitudes, moins qu'avant mais il y a toujours une incertitude, mais il faut savoir aussi qu'il faut rester positif, positif quand on voit tout le monde sur le terrain, positif quand on s'aperçoit aussi effectivement que la Coupe de France a commencé car c'est par là qu'on a commencé et qu'ensuite on a pu avancer.
Je sais qu'on a encore des problématiques, des incertitudes sur les jeunes, les enfants, les arbitres on en a encore parlé tout à l'heure. Beaucoup de choses sont faites pour essayer de remettre un maximum de personnes sur les terrains.

On sait qu'il y a les dirigeants aussi qui pendant ces deux années ont fait d'autres activités, se sont tournés vers d'autres choses et qu'il va falloir aller rechercher, il va falloir aussi les convaincre de revenir, de repasser du temps et peut-être de devoir le faire autrement, on sait aussi que beaucoup de choses ont changé. Nous avons fait des réunions en Visio, on s'est adapté au niveau des Ligues, des Districts, effectivement comme je vais vous dire ça, ça n'est pas la meilleure solution tout le temps, mais ça fait gagner du temps au niveau des réunions et ça permet aussi de pouvoir faire plusieurs réunions. Je pense que cette évolution aussi est importante.
On parle d'évolution parce que l'on sait aussi que les nouvelles générations et on le sait bien chez nos jeunes, on dit souvent les générations entre U15 et U18, on perd beaucoup de licenciés, mais c'est aussi parce que nos jeunes changent leur manière de voir les choses. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas les jeunes d'hier, ils n'ont pas les mêmes attentes et à nous aussi au niveau sportif là je parle beaucoup plus haut, c'est pas simplement au niveau District et Ligue, il faut se réinventer pour aussi donner la possibilité à ces jeunes de rester au niveau fédéral et ne pas les perdre. Il faut leur proposer des choses qui sont en adéquation avec leur façon de vivre aujourd'hui.

Cette évolution il va falloir en tenir compte dans les années à venir pour que l'on puisse rester avec un cadre qui permet de continuer à les intéresser parce qu'aujourd'hui l'intérêt de l'ensemble des instances et vous clubs, parce que c'est grâce à vous que le travail est fait et ce travail de proximité aucune instance ne pourrait le faire. C'est grâce à vous que le travail est fait pour préparer les générations de demain et les générations de demain, c'est vous qui les avez entre les mains.

Ce sont ces générations que l'on doit faire progresser pour que demain on puisse avoir sur le terrain dans nos équipes, dans nos grandes équipes, nos équipes de France, les futurs qui sont aujourd'hui au sein de vos clubs qui ont commencé le football et qui vont pouvoir le suivre. Pourquoi je vous dis ça parce que on sait qu'on est une grande Ligue, on est une Ligue qui a des territoires spécifiques.

On a des grands territoires, des petits territoires, comme on a des grands clubs, des petits clubs et aujourd'hui tout le monde doit être fier de ce qu'il est et cette problématique que certains peuvent avoir en disant je suis un petit club, je suis un gros club, je pense qu'à un moment donné, chacun doit se positionner dans son projet club. Le projet club c'est la chose essentielle pour un club. C'est là-dedans qu'il va pouvoir créer son identité et lui permettre d'évoluer, de grandir et surtout de se stabiliser.

Comme je dis toujours, la Ligue n'est pas une finalité, aujourd'hui la Ligue c'est simplement un niveau, le niveau de la performance, entre l'élite et le développement et chacun doit construire son projet club dans lequel il veut s'inscrire. Aujourd'hui vous avez des clubs de 200, 300, 400 licenciés qui ne peuvent évoluer aujourd'hui qu'en District parce qu'ils ont un projet de club de développement, de labellisation, de structuration et leur structuration aujourd'hui pour des raisons qui leurs sont propres, ne peuvent pas aujourd'hui atteindre la Ligue, ce n'est pas leur volonté, comme d'autres plus petits ont une structuration qui leur permet d'évoluer plus rapidement en Ligue.

Chacun doit se dire aujourd'hui que le projet de son club, qui est le projet le plus important et vivre à l'intérieur de son projet pour le développer, le fidéliser, fidéliser à la fois ses jeunes, ses dirigeants parce qu'à un moment donné ce n'est pas la peine de se comparer au club d'à côté, ou à d'autres clubs, l'intérêt pour lequel on veut évoluer c'est l'intérêt de la convivialité qu'on met à l'intérieur de son club. Je pense que l'esprit club c'est ce qui est le plus important aujourd'hui, dans les moments difficiles c'est ce qui permet de les passer et de pouvoir continuer à avancer.

Là-dessus on pourra vous accompagner, le rôle d'une instance en premier lieu, c'est de vous accompagner, la proximité. Une Ligue bien sûr est moins proche que l'ensemble des districts, c'est pour ça qu'une Ligue doit travailler avec l'ensemble de ses Districts. On doit aujourd'hui coordonner et donner les moyens à nos districts de pouvoir apporter cette possibilité d'accompagnement dont vous avez besoin. C'est par eux qu'on va pouvoir aujourd'hui être au plus proche de vous, voir vos problèmes, faire remonter les problèmes parce que je sais que vous avez toujours l'impression que les informations descendent sur vous et d'être le dernier maillon de la chaîne. Je pense aussi qu'il est important de faire remonter les choses.
Vous pensez que l'on n'est pas à l'écoute. Vous allez vite vous rendre compte que nous sommes à l'écoute, nous avons la possibilité de faire changer les choses, je pense que cette volonté vous devez l'avoir, faire remonter au niveau de vos districts, afin que nous aussi au niveau de la Ligue on puisse avoir les informations pour changer certaines choses. Tout le monde est responsable de ça. Je pense que ça si aujourd'hui on est là, c'est que la plupart des membres du Conseil de Ligue ou des districts sont encore dans les clubs. Moi-même je suis toujours dans mon club, je garde un pied sur le terrain ce qui me permet de ne pas perdre les réalités de terrain, vos problématiques et surtout les idées que vous pouvez avoir.

Les idées si on les a à un endroit et qu'elles n'évoluent pas, elles restent pour vous, au contraire, il faut les partager. Les idées partagées c'est du temps de gagné pour les autres et donc à un moment donné essayez et n'hésitez pas à partager, à les faire remonter au District, à la Ligue, il y a des choses qui pourront rapidement être reprises par d'autres personnes qui n'auront pas eu l'idée ou pas les moyens de le faire et qui vont pouvoir s'appuyer sur votre expérience. Cette expérience n'hésitez pas à la partager, c'est quelque chose d'important au niveau des Ligues, des Districts, même de nos instances. Tout à l'heure deux de nos Présidents d'honneur se sont exprimés et là aussi je pense qu'à un moment donné il est important dans les instances de pouvoir les avoir, ils peuvent nous transmettre leur expérience, on apprend à tout âge et on a besoin d'avoir ces réflexions.

Sachez qu'à un moment chacun trouvera sa place au niveau de la Ligue et ça quel que soit le niveau dans lequel il va évoluer.

Alors un petit mot au niveau de la LFA, simplement pour vous dire et excuser d'abord Vincent NOLORGUES qui ne pouvait pas être là ce matin mais vous dire aussi que le travail qui est fait au niveau de la LFA, en tout cas depuis que je suis arrivé, donc récemment, c'est de permettre d'avoir cette liaison du terrain comme je vous le disais tout à l'heure, en passant par les différents niveaux et de pouvoir faire remonter là-haut.

On a l'impression que là-haut c'est beaucoup trop haut pour nous et qu'en même temps on n'a pas la possibilité de faire passer les messages et pourtant ce sont ces messages là que l'on a besoin de faire passer.

Un exemple concret : le protocole sanitaire qui a été mis en place, s'il était sorti comme il est prévu au départ, peu de clubs n'auraient pu le mettre en place au niveau amateur : ça nous avons pu le changer parce que les réalités que nous avons fait remonter ont permis de faire évoluer ce protocole qui vous a permis, alors avec des contraintes, mais on ne pouvait pas enlever toutes les contraintes, mais qui vous a permis d'avoir des facilités et surtout la possibilité de vous adapter et ce travail-là effectivement qui commence, il est difficile, c'est important d'avoir ce lien de la base jusqu'en haut pour pouvoir permettre de faire passer cette information.

Dire aussi que la LFA prend en compte les choses importantes en garantissant aujourd'hui les dotations financières qui sont faites aux ligues et aux districts. Elles ont été gardées identiques malgré la période, malgré les résultats financiers au niveau de la Fédération et ça c'est quand même une chose, car au-delà de nos instances c'est vous derrière qui en bénéficiez tout simplement parce qu'on a vu les différentes aides, au-delà de ça c'est le service qui est mis en place dans les instances qui vous permet d'avoir un accompagnement.

Là aussi au niveau des instances et vous allez avoir rapidement ces informations, on est obligé de se moderniser, de se réinventer et de mettre quelque chose qui est essentiel et vous avez déjà commencé j'ai vu dans la plupart des Assemblées Générales des districts, la Ligue va mettre en place un accompagnement de clubs, on s'aperçoit que c'est essentiel et c'est là-dessus que l'on doit s'appuyer et effectivement si l'on regarde nos instances, ce n'était pas une des priorités qui était mise en place aujourd'hui et surtout identifiée en tant que telle. Je pense que c'est essentiel et dans toute structuration nouvelle aujourd'hui des ligues et districts, c'est la chose primordiale.

Voilà je ne vais pas être beaucoup plus long que ça, de toute façon si vous avez des questions derrière, on sera présent et puis à bientôt autour de vos terrains. Je vous souhaite une très bonne saison et à très bientôt.
Merci

Nous allons passer aux questions, si vous avez des questions particulières à poser :

Bonjour à tous, bonjour Monsieur BETTREMIEUX,

Intervention de Monsieur CHAPPE – US GONNEHEM : Beaucoup de retard sur les licences et c'est assez récurrent depuis quelques années, alors je ne sais pas s'il sera mis en place quelque chose pour l'année prochaine pour que ce soit plus rapide.

Alors effectivement, le retard sur les licences est une de nos priorités, lorsque vous arrivez sur une structure comme la nôtre, il a fallu d'abord observer pour savoir ce qui s'est passé.
Si vous avez vu il y a quand même quelques améliorations, aujourd'hui on essaye de trouver des solutions, il y a des choses qui seront mises en place pour l'année prochaine, là aujourd'hui vous arrivez quand même à avoir vos licences, vous avez reçu par mail une information, c'est une information sur laquelle à un moment donné on s'est aperçu que forcément il y a eu un décalage au niveau des licences, les licences arrivent actuellement, on a fait un choix, c'est le choix aujourd'hui de faire passer en priorité toutes les licences des compétitions, c'est-à-dire les séniors en compétitions, les jeunes en compétitions et de mettre le foot animation sur le côté et de pouvoir les traiter au fur et à mesure.
Pourquoi on a fait ça ? pas simplement pour privilégier les compétions par rapport au foot animation, simplement par rapport à vous, aujourd'hui une licence qui est non validée si vous jouez avec, vous pourriez, si une pièce est rejetée vous n'avez pas la possibilité de la remettre dans les 4 jours, vous allez avoir une date d'enregistrement qui va changer et si jamais ça a été fait sur une compétition sur laquelle vous avez participé, vous risquez de perdre le match, vous risquez d'avoir une amende, etc… et tout ce qui peut suivre derrière et pour éviter ça on a préféré mettre ça sur le football éducatif, sachant que votre enfant dès le départ, dès septembre il y avait la rentrée du foot, ensuite il y avait la deuxième chose dans le foot animation s'il y avait cette problématique de date d'enregistrement qui changeait automatiquement il y aurait eu simplement la perte d'un match en U9, U10, U11 et par contre l'avantage de ça, ça nous a permis de réduire au maximum le délai d'attente pour nos séniors sachant

que pour les enfants, à partir du moment où vous avez fait votre licence et que vous respectez les 4 jours de qualification il est couvert.
Par contre la seule crainte qu'il faut avoir quand vous mettez quelqu'un sur la feuille de match dont la licence est non validée, pour l'instant c'est ce changement de date si vous avez une pièce non transmise. C'est la seule chose qui a été mise en place, nous avons amélioré et évité de pénaliser au maximum les équipes.
Pour la saison prochaine ça nous permet d'avoir énormément d'informations, on travaille avec l'ensemble des districts pour l'année prochaine proposer un plan qui permettra d'être au plus proche possible des délais de qualification. De toute façon on a regardé, on n'a pas regardé que chez nous.
Ça nous permet de voir avec les autres collègues Présidents de Ligue, pour ceux qui étaient un peu plus proche dans les délais. Ils ont eu aussi un gros décalage par rapport à ceux qui ont attendu par rapport aux licences, souvent on a un gros démarrage fin août début septembre, là ça a été plutôt fin septembre début octobre. Effectivement je vous rejoins, mais on s'est amélioré déjà cette année, on a mis des services en place, vous avez vu sur le site de la Ligue des informations plus rapidement, vous avez aussi un service téléphonique qui est disponible du matin au soir avec une astreinte qui permet d'appeler également alors qu'avant on avait un service téléphonique uniquement le matin, tout ça fait que vous avez des services en plus, maintenant on sait que ce n'est pas parfait, qu'il y a des problématiques.

Monsieur CHAPPE : ce qui est étonnant c'est que c'est récurrent chaque année et que on est devant les mêmes problèmes. Il y a peut-être un problème d'organisation je ne sais pas, il faut que ce soit bien meilleur l'année prochaine.
Tout à fait attendez le problème d'organisation cette première année, on ne peut pas tout changer et tout révolutionner comme ça, nous avons préféré privilégier l'ensemble des services aux clubs qui ont été mis en place à côté, réduire au maximum les délais et pour l'année prochaine on fera le bilan de cette année.

Intervention de Monsieur SLEZAK Jimmy du Club de DOURGES, moi ce n'est pas une question, j'ai envie de m'exprimer puisque j'en ai l'occasion, merci effectivement pour ce moment de recueillement pour les personnes qui sont parties. Malheureusement, je voudrais aussi qu'on ait une pensée pour tous les clubs qui sont morts aussi à cause du pass sanitaire. Il faut être réaliste, des clubs qui sont sur la sellette, parce que vous savez comme moi que depuis hier le pass , pardon le test va être payant donc il va y avoir d'autres clubs qui vont souffrir, des bénévoles que je rencontre qui ne peuvent plus être là à cause du pass sanitaire. Je le dis tout de suite, je ne suis pas contre le pass sanitaire et je suis moi-même vacciné, se sont des choix, des gamins que je dois refuser et que je vois sur le côté regarder leurs copains jouer alors que eux, ils ne peuvent pas car c'est un choix des parents et autres, alors voilà c'est simplement une petite pensée pour eux parce que c'est compliqué, on sait qu'il y a des clubs qui vont disparaître, moi je suis là pour aider au maximum d'autres clubs je le dis ouvertement parce que l'on est peut-être adversaire sur le terrain mais on est solidaire dans cette période difficile que l'on passe. Il y a des choses que l'on a essayé de mettre en place, on n'a pas été suivi, on a un petit collectif de présidents et on essaye de faire le maximum pour trouver des solutions, là c'est surtout pour avoir une petite pensée pour tous ces clubs, ces bénévoles, ces enfants qui ne peuvent plus pratiquer leur sport à cause malheureusement de ce pass sanitaire qui est effectivement mis en place par le Gouvernement et pas forcément par le District, donc voilà une pensée pour eux parce qu'il y a des présidents qu'on aura peut-être plus la chance de voir dans les futures Assemblées Générales parce qu'ils ne seront plus là.

Nous allons accéder tout de suite à la demande de Monsieur SLEZAK Jimmy, je vais vous demander à tous de vous lever et l'on va faire une salve d'applaudissements pour tous ces clubs.

Merci pour eux.

D'autres questions ? Non

Le club de RC LABOURSE est-il présent dans la salle ? non

Monsieur le Maire est parti tellement vite que je n'ai pas eu le temps de lui remettre le cadeau du District donc je vais le remettre à Monsieur RABEHI son adjoint.

Clôture de l'Assemblée Générale par la Présidente.

Je vais clôturer cette assemblée générale en faisant deux petites annonces, vous avez pu voir dans la plaquette du centenaire que l'on vous a remis, il y a différentes manifestations tout au long de la saison. La prochaine ça sera la soirée des récompenses le 25 novembre qui aura lieu à Anzin-St-Aubin, pour récompenser tous nos bénévoles aussi, il y a également le concours de dessin, donc n'hésitez pas à faire participer tous vos jeunes qui ont entre 5 et 12 ans à ce concours de dessin et puis pour terminer je voudrais remercier surtout la municipalité et le club de Sains-en-Gohelle et tous ses bénévoles qui ont aujourd'hui œuvré, « les zizous de l'ombre », les remercier vraiment pour nous avoir accueilli aujourd'hui et qui nous offrent le pot de l'amitié.

Vous avez également votre dotation à récupérer à la sortie et surtout n'oubliez pas de rendre vos boitiers de vote.

Voilà je vous remercie pour tout. Je vous souhaite un bon week-end, de bons matchs de Coupe de France et d'autres matchs.

Merci beaucoup à tous

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.

MODIFICATIONS aux REGLEMENTS GENERAUX

MODIFICATIONS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES
JUILLET 2022

MODIFICATION AUX STATUTS

Article 12.4 : Attributions

Dernier alinéa

Texte ancien

Il est précisé que les délibérations de l'assemblée générale relatives aux aliénations de biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du comité exécutif de la FFF.

Texte rectifié

Il est précisé que les délibérations de l'assemblée générale relatives aux **acquisitions et aux** aliénations de biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du comité exécutif de la FFF.

MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS GENERAUX

Supprimer l'annexe 10 concernant l'exclusion temporaire

Tables des matières

Article 75 : répercussion des forfaits généraux
Article 113 quater : Arbitres et bénévoles
Article 113.5 : Arbitres absents, arbitres de club et assistants de club

Ancien texte

Article 36 : Catégories d'âge

Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes pour la saison **2021-2022**

U6 et U6F nés en **2016** dès l'âge de 6 ans, U7 et U7F nés en **2015 ;** U8 et U8F nés en **2014 ;** U9 et U9F nés en **2013 ;** U10 et U10F nés en **2012 ;** U11 et U11F nés en **2011 ;** U12 et U12F nés en **2010 ;** U13 et U13F nés en **2009 ;** U14 et U14F nés en **2008 ;** U15 et U15F nés en **2007 ;** U16 et U16F nés en **2006 ;** U17 et U17F nés en **2005 ;** U18 et U18F nés en **2004 ;** U19 et U19F nés en **2003.**
Seniors et seniors F nés entre **1987 et 2002 ;** les joueurs et les joueuses nés en **2002** étant classés U20 et U20F**.**
Seniors vétérans : nés avant **1987 (**joueurs uniquement)

Texte rectifié

Article 36 : Catégories d'âge

Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes pour la saison **2022-2023**

U6 et U6F nés en **2017** dès l'âge de 6 ans, U7 et U7F nés en **2016 ;** U8 et U8F nés en **2015 ;** U9 et U9F nés en **2014 ;** U10 et U10F nés en **2013 ;** U11 et U11F nés en **2012 ;** U12 et U12F nés en **2011 ;** U13 et U13F nés en **2010 ;** U14 et U14F nés en **2009 ;** U15 et U15F nés en **2008 ;** U16 et U16F nés en **2007 ;** U17 et U17F nés en **2006 ;** U18 et U18F nés en **2005 ;** U19 et U19F nés en **2004.**
Seniors et seniors F nés entre **1988 et 2003 ;** les joueurs et les joueuses nés en **2003** étant classés U20 et U20F**.**
Seniors vétérans : nés avant **1988 (**joueurs uniquement)

Ancien texte

Article 43 : Sur-classements

Sur autorisation médicale explicite figurant sur la demande de licence, les joueurs et joueuses peuvent pratiquer dans les seules compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence sauf pour les licenciés U18 **et U18F** qui peuvent pratiquer en seniors.
En cas d'interdiction médicale de sur-classement sur leur demande de licence, la mention « sur-classement interdit » est apposée sur les licences des joueurs ou joueuses concernés. Un joueur mineur non soumis à l'obligation de certificat médical (art 40, 2ème alinéa) attestant avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire médical bénéficie du double sur-classement prévu ci-dessus
Les licenciés U17 peuvent participer en seniors **…**diverses combinaisons possibles (possibilités et interdiction)

Texte rectifié

Article 43 : Sur-classements

Sur autorisation médicale explicite figurant sur la demande de licence, les joueurs et joueuses peuvent pratiquer dans les seules compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence sauf pour les licenciés U18 **et U18F** qui peuvent pratiquer en seniors **et seniors F**
En cas d'interdiction médicale de sur-classement sur leur demande de licence, la mention « sur-classement interdit » est apposée sur les licences des joueurs ou joueuses concernés.
Pour le joueur mineur **dès lors qu'il n'est pas** soumis à l'obligation de **fournir un** certificat médical (art 40, 2ème alinéa) **et qu'il n'a pas été antérieurement interdit de sur-classement par un médecin l'**attestation d'avoir répondu négativement au questionnaire de santé médical **vaut autorisation de** sur-classement simple prévu ci-dessus
Si, par contre le joueur mineur a été antérieurement interdit de sur-classement par un médecin, il devra alors, s'il veut jouer en sur-classement simple cette saison, produire une autorisation de sur-classement délivrée par un médecin
Pour bénéficier d'un double sur-classement, le joueur mineur doit toujours satisfaire à un examen médical dans les conditions exposées ci-après
Les licenciés U17 peuvent participer en seniors **…**diverses combinaisons possibles (possibilités et interdiction)

Ancien texte

Article 61 : Validité du cachet mutation

Sur toutes les licences des joueurs ayant changé de club …

- Les joueurs ayant signé plus d'une licence au cours d'une saison donnée, si l'infraction n'est constatée qu'au cours de la saison suivante (article 32)

Texte rectifié

Article 61 : Validité du cachet mutation

Sur toutes les licences des joueurs ayant changé de club …

- Les joueurs ayant signé plus d'une licence au cours d'une saison donnée, si l'infraction n'est constatée qu'au cours de la saison suivante (article 32)

Lorsque la ou les licences d'un joueur sont annulées pour quelque motif que ce soit et que ce joueur rejoint un autre club au cours de la même saison ou de la saison qui suit il reste soumis à l'apposition du cachet mutation sur la licence de son nouveau club

Ancien texte

Article 71 : Organisation de tournois

La demande d'organisation d'un tournoi international ou inter ligues est soumise à la ligue de football des Hauts de France qui transmettra éventuellement à la Fédération pour autorisation.
Pour les autres tournois :
… La liste des tournois homologués est publiée sur le site du district toutes les semaines.
Tout tournoi dit de sixte ou toute autre forme de jeu non conforme aux règles officielles doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à la ligue en respectant les prescriptions ci – dessus ou à la Fédération en cas de tournoi inter ligue.

Texte rectifié

Article 71 : Organisation de tournois et matches amicaux

La demande d'organisation d'un tournoi international ou inter ligues est soumise à la ligue de football des Hauts de France qui transmettra éventuellement à la Fédération pour autorisation.
Pour les autres tournois :
… La liste des tournois homologués est publiée sur le site du district toutes les semaines.
Tout tournoi dit de sixte ou toute autre forme de jeu non conforme aux règles officielles doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à la ligue en respectant les prescriptions ci – dessus ou à la Fédération en cas de tournoi inter ligue.
En ce qui concerne les matches amicaux leur déclaration au district n'est imposée que si une demande d'arbitre officiel est présentée ; auquel cas une feuille de match papier doit être rédigée.

Compléter le titre

Article 75 : Répercussion des forfaits généraux

Ancien texte

Article 99 : Connaissance des terrains

Indépendamment des dispositions de l'Article 100 ci-après, chaque club désigne chaque saison avant le début des compétitions le terrain affecté à chacune de ses équipes pour les matchs à domicile, ainsi que la nature du revêtement de ce terrain. Ces dispositions paraissent sur le site du district, rubrique « clubs ».
…

Texte rectifié

Article 99 : Connaissance des terrains

Indépendamment des dispositions de l'Article 100 ci-après, chaque club désigne chaque saison avant le début des compétitions le terrain **et la salle classée pour le futsal,** affecté à chacune de ses équipes pour les matchs à domicile, ainsi que la nature du revêtement de ce terrain. Ces dispositions paraissent sur le site du district, rubrique « clubs ».
…

Ancien texte

Article 113quater : Arbitres et bénévoles

En dehors des dispositions ci-après concernant les auxiliaires, les clubs sont tenus de fournir les arbitres assistants …

Texte rectifié

Article 113quater : Arbitres et bénévoles

En dehors des dispositions ci-après concernant les **arbitres de club** les clubs sont tenus de fournir les arbitres assistants …

Texte ancien

Article 113.5 : Arbitre auxiliaire

Conformément au statut de l'arbitrage, l'arbitre auxiliaire reçoit une formation spécifique. Par ailleurs, sa qualification est matérialisée par la délivrance d'une carte particulière. A ce titre il doit subir un examen médical, Il est amené à intervenir dans les conditions suivantes :

1 – Pour les rencontres sans assistant officiel, il peut intervenir uniquement en qualité de bénévole dans la fonction d'arbitre assistant

2 – En cas d'absence d'un assistant officiel lors d'un match disputé par une équipe de son club, la priorité est donnée à un arbitre officiel neutre présent dans le stade. A défaut, si les 2 équipes présentent chacune un arbitre auxiliaire, ou si l'une présente un arbitre officiel licencié au club et l'autre un arbitre auxiliaire, il est procédé à un tirage au sort. Si une seule équipe présente un arbitre auxiliaire, la touche est assurée par ce dernier.

3 – En cas d'absence de l'arbitre pour un match avec assistants officiels, l'arbitrage est assuré par l'un des assistants. Son remplacement à la touche est assuré dans les conditions énoncées en 2.

4 – En cas d'absence de l'arbitre pour une rencontre sans assistants officiels, ou lors d'un match sans arbitre désigné priorité est donnée à un arbitre officiel neutre présent dans le stade, à défaut à un arbitre auxiliaire du club recevant, **à défaut à un arbitre auxiliaire du club visiteur**

5 – Dans tous les autres cas**,** sauf pour les rencontres désignées au renvoi (1) de l'article 113 il est procédé à un tirage au sort entre les personnes présentées par chacune des équipes. Ces Dispositions ne s'appliquent pas au futsal.

Texte rectifié

Article 113.5 : Arbitres **absents,** Arbitre **de club et assistant de club**

Conformément au statut de l'arbitrage, l'arbitre **de club et l'assistant de club** reçoivent une formation spécifique. Par ailleurs, leur qualification est matérialisée par la délivrance d'une carte particulière. A ce titre ils doivent subir un examen médical. Ils sont amenés à intervenir dans les conditions suivantes :

- **L'assistant de club ne peut intervenir qu'en qualité d'assistant pour le compte de son club**
- En cas d'absence d'un assistant officiel lors d'un match disputé par une équipe de son club, la priorité est donnée à un arbitre officiel neutre présent dans le stade. A défaut, si les 2 équipes présentent chacune un arbitre **de club**, ou si l'une présente un arbitre officiel licencié au club et l'autre un arbitre **de club**, il est procédé à un tirage au sort. Si une seule équipe présente un arbitre **de club**, la touche est assurée par ce dernier.
- En cas d'absence de l'arbitre pour un match avec assistants officiels, l'arbitrage est assuré par l'un des assistants. Son remplacement à la touche est assuré dans les conditions énoncées **ci-dessus selon le cas**

– En cas d'absence de l'arbitre pour une rencontre sans assistants officiels, ou lors d'un match sans arbitre désigné priorité est donnée à un arbitre officiel neutre présent dans le stade, à défaut à un arbitre de club du club recevant, **à défaut à un arbitre de club du club visiteur**

- Dans tous les autres cas**,** sauf pour les rencontres désignées au renvoi (1) de l'article 113 il est procédé à un tirage au sort entre les personnes présentées par chacune des équipes.
- Ces dispositions ne s'appliquent pas au futsal

ANNEXE 5 : BAREME DISCIPLINAIRE

Ancien texte

Article 13.4

Références	Motif	Auteur	Définition de la sanction	Victime officielle pendant le match	Victime officielle hors du match	Victime joueur pendant le match	Victime joueur hors du match	Sanction autre
Art 1.2	2 avertissements au cours du match	Joueur	Sanction					Exclusion
			Amende					20€

Texte rectifié

Références	Motif	Auteur	Définition de la sanction	Victime officielle pendant le match	Victime officielle hors du match	Victime joueur pendant le match	Victime joueur hors du match	Sanction autre
Art 1.2	2ème avertissement au cours du trimestre	Joueur	Sanction Amende					1 match suspension avec sursis 10€
	1er avertissement		Amende					5 €
	2 avertissements au cours du match	Joueur	Sanction					Exclusion
			Amende					20€

ANNEXE 10 : L’EXCLUSION TEMPORAIRE

Supprimer cette annexe

ANNEXE 14 : MONTEES, DESCENTES

Article 3.3.1

Ancien texte

En D1 seniors et jeunes les accédants sont désignés dans l'ordre du classement

Texte rectifié

En D1 seniors, les 2 premiers de chaque groupe accèdent en R3

En jeunes, le premier de D1 dans chaque catégorie accède en R2 dans le respect des conditions particulières prévues à l'article 3.2.2 pour les U18 et U17

Article 3.3.2

Il y a de la D2 à la D6, il faut de la D1 à la D6

Article 6.5, 1er tiret

Il y a de la D2 à la D5 seniors, il faut de la D1 à la D5 seniors

COMPTES RENDUS d'ACTIVITES

SAISON 2021/2022

COMMISSION D'APPEL DISCIPLINAIRE

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

Période du 1er septembre 2021 au 7 mai 2022

› Nombre de réunions : 5
› Nombre de dossiers examinés : 5
› Nombre de joueurs concernés : 3
› Nombre de dirigeants concernés : 1
› Décisions sur match arrêté : 2
› Sanctions contre club : 1

DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION D'APPEL DE DISCIPLINE
› Confirmation des décisions de la commission de discipline : 3
› Confirmation partielles des décisions de la commission de discipline : 2
› Infirmation des décisions de la commission de discipline : 0
› Appel irrecevable : 0
› Incompétence : 0
› Sans objet : 0
› Renvoi : 1
› Sanctions prises pour absence non excusée devant la commission : 8

√ La violence est toujours d'actualité ; matchs arrêtés, bagarres, menaces à arbitre. Les sanctions sont de plus en plus importantes ; malgré cela les incidents sont toujours présents lors des rencontres. Malgré les appels à la raison, certains clubs n'ont que faire des recommandations des instances du District Artois. La sécurité des arbitres n'est plus assurée ; des plaintes sont déposées. La situation est préoccupante.

√ La commission d'appel disciplinaire estime nécessaire de rappeler aux dirigeants et joueurs des clubs de prendre connaissance du texte ci-après :
Loi du 23 octobre 2006 portant diverses dispositions relatives aux arbitres comme indiquées ci-dessous :
« Les arbitres exercent leur mission en toute indépendance et impartialité, dans le respect des règlements édictés par la fédération sportive mentionnée à l'article L.131-14 compétente pour la discipline et auprès de laquelle ils sont licenciés ;
L'article L.223-2 du sport affirme que les arbitres sont chargés d'une mission de service public et qu'à ce titre et afin de leur assurer une meilleure protection, ils sont en fait assimilés à un magistrat ou encore un officier de police ; que toutes menaces ou actes d'intimidation envers un arbitre dans l'exercice de leur mission sont susceptibles de poursuites pénales ».

Le Président de la Commission :
Pierre Alain VASSEUR.

COUPES JEUNES U18 – U16 – U15

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

› La commission composée de **Jean Baptiste BEAUVENTRE – Alain DELHAYE – Jean Bernard LEDUC – Pierre MONTAGNE – Nicolas OBAL – Marc TINCHON** et **Pascal WATEL** s'est réunie à 5 reprises durant la saison.

› A l'issue de la précédente saison, **Monsieur Raymond BRICE** cessait toutes ses activités au sein du District et du coup, quittait la commission des Coupes Jeunes. Il fut remplacé par **Monsieur Pierre MONTAGNE**.

› **Messieurs Jean Bernard LEDUC** et **Nicolas OBAL** nous quittaient malheureusement définitivement.

› **Monsieur Michel KLECHA** entrait dans la commission en tant que Représentant de la Commission des Arbitres pour succéder à **Nicolas**.

POINT des ENGAGEMENTS :

Coupe GAMBARDELLA : 58 clubs
Coupe ARTOIS U18 : 85 clubs
Coupe Artois U16 : 31 clubs
Coupe ARTOIS U15 : 82 clubs
Coupe LEBAS U18 : 44 clubs
Coupe POUILLY U15 : 54 clubs
Coupe ARTOIS U15 à 8 : 27 clubs
Coupe du Ternois U18 : 6 engagés
Coupe du Ternois U15 : 9 engagés

› Les coupes de District sont arrivées, à ce jour, au stade des demi-finales.

› En coupe Gambardella ; 4 clubs ont franchi le 3ème tour : **OS AIRE – US NOEUX** ont été éliminés au 4ème tour – **US VERMELLES** et **US VIMY** ont été éliminés au 5ème – **RC LENS**, dernier représentant a été éliminé dès le 1er tour Fédéral.

› Comme chaque saison, afin que ces compétitions se déroulent dans les meilleurs conditions, REMERCIEMENTS au personnel administratif.

Marc TINCHON.

COUPES SENIORS – VETERANS – FEMININES et FUTSAL

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

√ La commission des Coupes Séniors, Vétérans, Féminines et Futsal gère la totalité de l'organisation et homologation des résultats du 1er tour au 8ème de finales, puis transmet la liste des huit qualifiés par coupe à la commission d'organisation des finales qui gère le tirage des quarts et demi-finales et l'organisation des différentes finales.

√ Pour cette saison la commission s'est réunie à dix reprises pour élaborer et homologuer les différents tours de coupe à savoir :

<u>Coupes SENIORS</u>
› COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN
173 clubs engagés - 7 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› COUPE FRANÇOIS PLATEAU
82 clubs engagés - 7 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› COUPE DIDIER DEMANDRILLE
55 clubs engagés - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› COUPE LOUIS LETEVE
47 clubs engagés - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› COUPE JEAN-LOUIS MALLEZ
54 clubs engagés - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› COUPE LUCAS CICA
73 clubs engagés - 5 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
<u>Coupes FEMININES</u>
› Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN
13 clubs engagés - 1 tour fut réalisé pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› Coupe ARTOIS à 7
29 clubs engagés - 3 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
<u>Coupes FUTSAL</u>
› Coupe ARTOIS
22 clubs engagés - 1 tour fut réalisé pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› Coupe Alain VERDURE
15 clubs engagés - 1 tour fut réalisé pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
<u>Coupes VETERANS</u>
› Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK :
76 clubs engagés - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› Coupe ARTOIS à 7
56 clubs engagés - 4 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.
› Coupe Léonce LOYEZ
74 clubs engagés - 5 tours furent réalisés pour avoir les huit qualifiés pour les ¼ de Finale.

√ Le délai de transmission des huit équipes qualifiées pour la phase finale à la commission de coordination des coupes a été réalisé conformément au calendrier général établi au début de saison.

√ La commission des coupes SENIORS gérant en totalité les coupes du TERNOIS Séniors, Vétérans et Jeunes ne s'est pas rendue exceptionnellement cette saison dans le TERNOIS pour rencontrer les clubs et procéder au tirage des différentes coupes pour cause du COVID.
21 clubs Seniors et 8 clubs vétérans participeront à la coupe du TERNOIS.

√ Le Président remercie Madame GOLAWSKI – Messieurs BOUILLET - COFFRE - COPPIN - DAUTREMEUPUIS - GEENS – GOOSSEENS - SOJKA - et le personnel administratif pour le travail effectué en cours de saison.

Le président de la Commission des Coupes SENIORS
Daniel SION

COMMISSION de DISCIPLINE

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

Bilan au 8 mai 2002 (reste 4 journée à jouer)

→ 35 réunions.

Dossiers traités : 627
3 ans de suspension : 1
2 ans de suspension : 2
18 mois de suspension : 1
12 mois de suspension : 2
10 mois de suspension : 3
8 mois de suspension : 2
7 mois de suspension : 2
5 mois de suspension : 2
24 matchs de suspension : 1
20 matchs de suspension : 2
18 matchs de suspension : 2
16 matchs de suspension : 2
15 matchs de suspension : 4
12 matchs de suspension : 3
11 matchs de suspension : 7
10 matchs de suspension : 8
9 matchs de suspension : 3
8 matchs de suspension : 2
7 matchs de suspension : 8
6 matchs de suspension : 10
5 matchs de suspension : 35
4 matchs de suspension : 97
3 matchs de suspension : 158
2 matchs de suspension : 137
1 match de suspension : 169
1 match pour 3 avertissements : 234
Matchs arrêtés : 42
Incidents après match : 17
Mise en instruction : 18
Ethique : 6
Police des terrains : 2 750 €
Reste à traiter : 4 dossiers en instruction dont 3 fraudes sur licences

→ Début de saison, jusque-là trêve hivernale, relativement calme. (6 mises en instruction dont 3 pour des faits sur arbitre).
La reprise des championnats a été beaucoup plus difficile

→ Recrudescence de matchs arrêtés 74 pour 61. Chiffre déjà en augmentation la saison précédente

→ Beaucoup d'incivilités en U11 et U13 principalement dues au comportement des parents et des éducateurs.

→ Bagarre après matchs, menaces, intimidations, insultes sont le lot de toutes les commissions de discipline.

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

COMMISSION de RELECTURE des TEXTES

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

√ Les membres de la commission ont été consultés par mails pour les textes modifiés par l'Assemblée Fédérale de décembre 2021.

√ L'Assemblée Générale du district précédant l'Assemblée Fédérale de Juin il n'est pas possible actuellement de définir les modifications à venir qui feront toutefois l'objet d'une information de la commission en cas de vote favorable

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.

COMMISSION des ARBITRES

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

SECTION ADMINISTRATIVE

√ Au niveau des effectifs, le nombre d'arbitres est en hausse puisque de 363 officiels pour 2020/2021, 395 arbitres ont été recensés pour cette saison.
L'effectif se décompose ainsi :

- Arbitres de la Fédération : 11
- Arbitres de Ligue : 42
- Jeunes Arbitres de Ligue : 12
- Arbitres de District : 225
- Arbitres de District Jeunes :105

√ Les formations ont été dispensées à BILLY MONTIGNY, AVION, LA GAILLETTE, ST NICOLAS selon la formule des années précédentes, et suite à une demande des clubs, une nouvelle session a dû être ajoutée au mois de mai à NOEUX LES MINES pour des candidats qui pourront démarrer la fonction dès le début de la saison suivante.
Il convient d'ajouter les trois formations administratives autorisant aux candidats de commencer leur carrière, en septembre - décembre 2021 et février 2022. Et malgré cet apport, une vingtaine de clubs reste toujours en infraction au Statut de l'Arbitrage.

√ Les séminaires de rentrée se sont déroulés comme l'année précédente à LOOS en GOHELLE sur deux week-ends bien remplis, ainsi que le séminaire de rattrapage au même endroit.
Ce sont donc sept réunions qui ont été nécessaires pour permettre aux Seniors de s'approprier les modifications aux Lois du Jeu. La Section Jeunes a effectué son séminaire à LA GAILLETTE avec le rattrapage à AUCHEL, le Futsal à NOYELLES SOUS LENS, et les Observateurs Seniors et Jeunes se sont retrouvés quant à eux à LOOS EN GOHELLE également.
Quatre dates ont également été réservées pour les classiques tests physiques de début de saison, sans oublier les soirées de correction des questionnaires obligatoires pour tous.

√ Enfin, au cours de la saison, la Commission s'est réunie 12 fois en plénière, plusieurs fois en Bureau. Ont été réalisés, en plus, un stage vidéo Jeunes à LA GAILLETTE, et un rassemblement des nouveaux arbitres à l'ARENA pour évoquer leur début de carrière dans l'arbitrage, ainsi que la remise de leur écusson à cette occasion. Des rassemblements, sous la houlette de la CDPA, ont également été organisés dans le cours de la saison.

√ Une importante modification de la composition de la Commission a eue lieu, faisant suite au départ de Jean-Pierre JANNOT, Responsable du Pôle Stage et Formation.
Il a donc été décidé de réunir les deux sections seniors et jeunes pour ne créer qu'une seule entité, laquelle sera dirigée par Anthony RINGEVAL qui devient le Responsable du nouveau Pôle Technique. Mathieu MUSTAR intègre donc le Bureau, et la Commission ainsi reconstituée ne comporte plus que 12 membres désormais puisqu'aucun apport extérieur n'a été nécessaire.

Le Président de la Commission,
Henry MACIUSZCZAK

Le Secrétaire Général de la Commission,
André SOJKA

SECTION DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE L'ARBITRAGE

√ Contact en début de saison (par mail et téléphone) des arbitres qui n'avaient pas encore renvoyé leur dossier médical ou fait leur demande de licences. Contact avec leur président de club.

√ Contact par mail et téléphone des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage pour envoyer des personnes aux formations d'arbitres et arbitres auxiliaires.

√ Opération « suivi FFF » avec la DTA/CRA pour contacter par téléphone et mail d'éventuels candidats par mail aux FIA dans les districts.
Fichiers prospects : Chaque lundi, réception d'un fichier d'inscrits ayant répondu à une animation de la FFF (la semaine précédente)

√ 3 réunions avec le CRA et les CDPA des autres districts :
Au programme :

- Recrutement / Fidélisation
- Partage d'expérience
- Maillage entre CDPA
- Divers

√ Participation aux 4 FIA d'AVION, BILLY MONTIGNY et SAINT NICOLAS (5ème en cours à NOEUX les MINES) :

- Création d'une affiche pour chaque FIA
- Envoi d'un mail aux clubs, en priorisant les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage, pour communiquer sur ces formations)
- Prospection dans les clubs féminins (contact avec des éducateurs et président de club) pour envoyer des candidates arbitres et Clémence Goncalves pour la FIA de St Nicolas.

√ Accompagnement de 50 jeunes arbitres issus des FIA des saisons 2019/2020 - 2020/2021 et 2021/2022 :

- 50 pour un premier parrainage
- 28 pour un second
- 10 pour un troisième

√ Intervention dans les clubs :

- Sensibilisation à l'arbitrage au niveau du club d'ECOURT SAINT QUENTIN catégories U13 et U15.
- Participation au projet de création d'une « referee academy » avec le club de NOEUX les MINES (sensibilisation des jeunes et parents du club à l'arbitrage/ création d'un centre d'entrainement commun pour les arbitres.)
- Participation au projet de création d'une école d'arbitrage en collaboration avec le club de l'OLYMPIQUE LIEVIN.

√ Accompagnement et suivi des jeunes arbitres « parrainés » ayant rencontrés des problèmes sur leurs premiers matchs.

√ Prévu : Juin ou septembre, mise en place d'une formation référent arbitre.

Xavier MIQUET

SECTION FUTSAL

√ 1 séminaire de reprise effectué le 10 septembre 2021 à NOYELLES sous LENS :
20 arbitres présents sur 24 (passage du test théorique, test physique, consignes).

√ 1 séminaire de rattrapage effectué le 6 novembre 2021 à NOYELLES sous LENS :
4 arbitres présents (passage du test théorique, test physique, consignes).

√ 1 effectif de 23 arbitres a officié durant la saison (18 arbitres en titre et 5 stagiaires).

√ Compétition composée :
- Un championnat D1 avec 10 équipes
- Un championnat D2 avec 8 équipes
- Un championnat D3 avec 10 équipes

√ Désignation de 41 arbitres chaque semaine pour couvrir l'ensemble des catégorie D1, D2, D3.
Par manque d'effectifs, obligation de doubler les désignations, causant un nombre important de match pour certains arbitres.
Recrutement nécessaire la saison prochaine.

√ 5 Stagiaires de début de saison (Ludovic DURIBREU, Laurent MENET, Pascal FAUQUEMBERGUE, Jean François BRIFFAUT, Tony VULLO).
4 stagiaires passeront arbitre en titres en fin de saison et un arrêt Monsieur BRIFFAUT.

√ 1 Arrêt d'activité (Philippe GABILLART)

√ 4 Arbitres réservistes ont renforcé les matchs de Ligue (Mickael LANNOYT, Lachen OUARDI, Abdelkader TERBECHE, James DESEINE)

√ 2 candidats ont été présentés à l'examen ligue et ont été reçus (Claude SOUILLARD et Christophe PIERRON)

√ A ce jour 100 % des observations ont été effectuées.

Frédéric GAULTIER

COMPETITIONS JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

POINT des ENGAGEMENTS :

› La saison a démarré avec 4 journées de brassage, les 18 et 19 septembre, 2 et 3 octobre, 16 et 17 octobre, 30 et 31 octobre.

› Suite aux craintes de perte d'effectif suite reprise post COVID nous avions ouvert la possibilité d'engagement pour toutes catégories foot à 8 ainsi qu'une catégorie U19.
Le nombre d'équipes est trop faible, nous n'avons pas démarré ces championnats :
U19 à 11 : 4 équipes
U18 à 8 : 1 équipe
U17 à 8 : 0 équipe
U16 à 8 : 2 équipes

› Pour les catégories à 11, les inscriptions sont :
U14 : 13 équipes
U15 Niveau 1 : 25 équipes
U15 Niveau 2 : 62 équipes
U16 : 30 équipes
U18 Niveau 1 : 32 équipes
U18 Niveau 2 : 49 équipes

› Un championnat U17 avec 12 équipes à lieu en 2 phases. La deuxième phase comporte 2 poules avec 1 poule A pour les 3 premiers de chaque poule de la première phase et une poule B avec les 3 derniers de chaque poule de la première phase.

› A fin octobre et à l'issue de ces brassages, la décomposition des championnats, par poule de 8 équipes est la suivante
- 80 équipes sont affectées en U18 dont 1 poule en D1 (8 équipes), 2 poules en D2 (16 équipes), 3 poules en D3 (24 équipes) et 4 poules en D4 (32 équipes).
- 32 équipes sont affectées en U16 dont 1 poule en D1 (8 équipes) et 2 poules en D2 (16 équipes)
- 96 équipes sont affectées en U15 dont 1 poule de D1 (8 équipes), 2 poules en D2 (16 équipes), 3 poules en D3 (24 équipes) et 6 poules en D4 (48 équipes)

› Une compétition U14 D2 avec 8 équipes est en place.

› Au 5 MAI 2022, il reste 5 journées pleines.

› Concernant les U15 à 8, une compétition en 2 phases est mise en place avec 4 poules de 8 équipes. (32 équipes)

› Evolution annuelle des équipes. On note une stabilisation des équipes après 2 années perturbées par la COVID.

	Saison 2018/2019	Saison 2019/2020	Saison 2021/2022
U18/U16/U17	115	122	124
U15/U14	104	102	104
U15 à 8	30	33	32

TROPHEE DES GLACES

Durant la période hivernale, nous avons organisé le Trophée des Glaces permettant de faire jouer les U15 à 8. Deux journées avaient été programmées.
Ce fut encore cette année une belle réussite.
Le District, les clubs (42 équipes inscrites) et les jeunes footballeurs se sont retrouvés ensemble sans esprit de compétition.
Des actions PEF ont pu avoir lieu. A noter qu'un nombre de plus en plus important d'équipes U15 à 11 s'inscrive à ce Trophée des Glaces, initialement créé pour les U15 à 8.
Un grand merci aux 12 clubs qui nous ont accueillis. A noter que les clubs- hôtes deviennent autonomes pour l'organisation de la matinée

REMERCIEMENTS

› La Commission remercie l'ensemble des clubs pour leur participation, leurs idées afin d'améliorer notre fonctionnement. Nous sommes toujours prêts à échanger dans le but d'améliorer notre fonctionnement, dès lors que la discussion est saine et va dans l'intérêt général.
› Nos remerciements se tournent plus particulièrement vers les techniciens, Antoine VANNIEUWENHUYSE et Makhloufi REBATTACHI pour leur aide et leurs analyses, le Personnel Administratif, pour le suivi à chaque instant des compétitions, Marc TINCHON (Commission des Coupes JEUNES) pour son aide précieuse , Richard RATAJCZAK pour son aide au sujet des aspects règlementaires notamment, les membres de la Commission Jeunes (Didier CLAY, Alain DELHAYE, Denis LAMORILLE, Chouki BELLA , Serge HERMAN) ainsi que le Président de Département Jeunes, Jean DENEUVILLE.
› Nos remerciements vont également vers la Commission des arbitres pour sa participation active dans le bon déroulement des matchs. Merci à Anthony RINGEVAL responsable du pôle technique de l'arbitrage, Damien PENO pour les désignations, les membres de la CDA et bien évidemment son Président Henry MACIUSZCZAK.

Pascal WATEL

COMPETITIONS SENIORS

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

√ Lors de la confection des calendriers il est apparu que la saison 2021 – 2022 n'offrait que peu de possibilités de report si l'on voulait respecter la trêve hivernale.
En effet les 1er et 8 mai étant des dimanches et l'ascension étant placée entre les 2 dernières journées 3 possibilités de report étaient supprimées.

√ Dès les 7 et 21 novembre, respectivement 40 et 37 arrêtés municipaux imposaient de nombreux reports. Une remise générale était obligatoire les 4 et 5 décembre (plus de 100 arrêtés) tandis que les 11 et 12 décembre toutes les rencontres de D4 à D7 devaient être reportées tout comme, par la suite, les 19 et 20 février.

√ Ces reports ont imposé une reprise partielle dès le 30 janvier avec, toutefois, des remises dues au Covid pour lequel, jusqu'à ces derniers jours, quelques matchs ont été décalés après réception des justificatifs imposés par le protocole fédéral.

√ Par la suite la saison s'est déroulée plus calmement sachant que les 3 possibilités manquantes évoquées plus haut ont imposé des rencontres en semaine pour les clubs le plus impactés par les arrêtés municipaux.

√ En début de saison ; 322 équipes étaient engagées de la D1 à la D7. Pendant la saison, à ce jour 17 forfaits généraux ont été enregistrés sachant que 4 d'entre eux l'ont été dès la 1ère journée.

√ A noter qu'à titre exceptionnel, après vote des clubs, les 26 équipes de D2 ont été réparties en 3 groupes au lieu de 2 ce qui aurait imposé 4 journées supplémentaires dont 2 obligatoirement en semaine.

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

→ La commission s'est réunie 32 fois en présence de MM. **Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Jean Pierre JANNOT (puis Anthony RINGEVAL) – Marc TINCHON -**

→ Beaucoup de dossiers ont été traités et sont liés aux forfaits, réserves et réclamations, ...

→ Nous constatons qu'un grand nombre de réserves ne sont pas confirmées et appuyées et donnent lieu à des amendes pour les clubs.

→ D'autres amendes sont souvent liées au fait que les réserves sont mal posées, nous vous rappelons que des réserves sont pré-écrites sur les tablettes et celles-ci sont conformes aux textes attendus.
Cela doit permettre aux clubs de poser des réserves qui pourront être traitées par la commission.

→ 10 dossiers sont allés en appel, 9 ont été confirmés, 1 a été infirmé.

→ Merci aux membres de la Commission pour leur sérieux et leur assiduité.

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT

COMMISSION D'ETHIQUE

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2021/2022

Membres : Jean DENEUVILLE – Claudian PHILIPPE – Pascal LEPROVOST – Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD -

√ La Commission d'Ethique s'est réunie à de nombreuses reprises cette saison ; à la fois pour le centenaire du district mais aussi et surtout pour les nombreux cas d'incivilités qui émergent de plus en plus dans notre football et dans le football d'animation.
> A cet effet, lors de ses diverses réunions, des dialogues se sont instaurés entre des dirigeants des clubs mais aussi avec des éducateurs car on remarque la recrudescence d'actes répréhensibles, de matches arrêtes surtout dans des catégories sans réels enjeux.
> A l'origine, il y a des problèmes de comportement de personnes autour du terrain (bancs de touches, des parents et aussi parfois de bénévoles qui officient en tant qu'arbitre).

√ Le but de la Commission est donc de mettre en garde l'ensemble de ces personnes sur une escalade de faits et donc, elle se réserve de transmettre certains dossiers en discipline, même si au départ ce n'est pas sa finalité.

√ Parallèlement à ces réunions, la Commission s'est réunie plusieurs fois afin de préparer comme tous les ans, la soirée des récompenses avec en plus cette année le centenaire du district à fêter qui a eu lieu le Jeudi 25 novembre.
> Aussi, au cours de cette soirée, en dehors des 14 clubs récompensés dans le cadre du challenge sportif et fair-play qui sont MONCHY BRETON – ES SAULTY - AS BERNEVILLE - CS HABARCQ – RC AVESNES-LE-COMTE – JF GUARBECQUE – ES ROEUX – ES VAL SENSEE – ES ANZIN SAINT AUBIN - SC ARTESIEN – AS BBV – OLYMPIQUE BURBURE - US HEUCHIN LISBOURG – AS TINCQUIZEL, 15 clubs centenaires du District ont été honoré : STADE BETHUNE - STADE HENIN – USO BRUAY-LABUISSIERE – USA LIEVIN – NOEUX – CAR. BILLY MONTIGNY – RC LENS – US SAINT POL sur TERNOISE – ES BULLY les MINES – ESD ISBERGUES - SCPP WINGLES – AG GRENAY – US ROUVROY – AS BARLIN – ASSB OIGNIES.
> De plus, lors de cette soirée le District a mis à l'honneur 28 personnes qui ont œuvré pour lui, tout ceci avec **Monsieur Gervais Martel** comme invité d'honneur.

Le Président de la Commission :
Jean DENEUVILLE.

COMPETITIONS FEMININES

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

1/ REUNIONS

> La commission féminine s'est réunie 6 fois au cours de la saison 2021/2022.
> Les clubs féminins ont été invités à une réunion d'information qui a eu lieu le 18 septembre 2021 à ROUVROY. Après l'arrêt des championnats dû à la crise sanitaire, il était nécessaire de faire un état des lieux pour l'ensemble des catégories féminines, joueuses et dirigeants(tes)et rappeler les points de règlement mais aussi les évolutions et modifications, ce fut aussi l'occasion de présenter les 12 membres de la Commission Féminine.
19 clubs étaient présents.

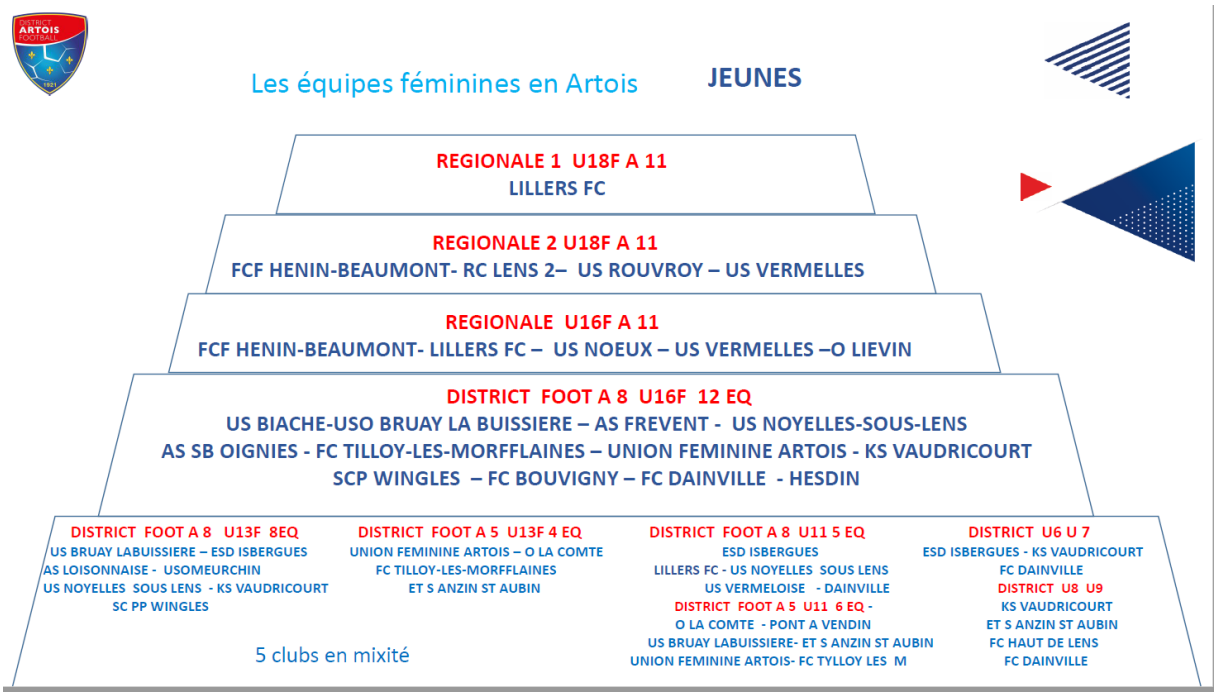

2/ CALENDRIER DES EVENEMENTS SPORTIFS

Septembre 2021

> Les rentrées du football féminin

- U16 F le 12 septembre à OIGNIES - 10 clubs présents - 90 joueuses
- U13 F le 19 septembre à LILLERS - 10 clubs présents - 70 joueuses
- U11 F le 24 septembre à BUCQUOY - 10 clubs présents - 69 joueuses
- Présence technique : **Makhloufi REBATTACHI** (CTD PPF) **– Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)** - **Abdel LEGRINI** (agent de développement)
- Présence de tous les membres de la Commission Féminine

Octobre 2021

> Rentrée du football féminin

- U6 à U9 F le 2 octobre à HENIN-BEAUMONT - 71 joueuses

> Détections U13F 1er tour

- Le 17 octobre à MAZINGARBE - 30 joueuses
- Le 21 octobre à LOISON - 50 joueuses
- Présence technique : **Makhloufi REBATTACHI** (CTD PPF) **– Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)** - **Abdel LEGRINI** (agent de développement).
- Membres de la Commission Féminine : **Amandine BLONDEL - Pierre MONTAGNE - Thibaut FRANCOIS -**

> Festival U13F

- Organisation du 1er tour du festival U13F pitch à CARVIN
- 12 clubs en compétition.

> Plateau Halloween

Pour la catégorie U6-U9F

- Le 30 octobre à BEUVRY - 5 clubs présents - 30 joueuses
- Pour la commission animée par **Anaïs VAN DEUREN**, en présence de **Micheline** et **Evelyne GOLAWSKI**

Novembre 2021

> Plateau U6-U9F

- A HENIN-BEAUMONT, le 13 novembre

> Détection U11F

- Le 14 novembre à VERMELLES - 42 joueuses présentes

> Détection U12F

- Le 17 novembre à MONTIGNY en GOHELLE - 30 joueuses présentes

> Détection U11F

- Le 21 novembre à NOYELLES sous LENS - 43 joueuses présentes

> Détection U13F 2eme tour

- Le 24 novembre à ELEU.
- Présence technique : **Makhloufi REBATTACHI** (CTD PPF) - **Abdel LEGRINI** (agent de développement
- Membres de la commission féminine : **Amandine BLONDEL - Thibaut FRANÇOIS - Pierre MONTAGNE - François VANOISE - Evelyne et Micheline GOLAWSKI -**

Décembre / Janvier 2022

En raison de la crise sanitaire tous les évènements sportifs ont été annulés.

Février 2022

> Plateau U6-U9F

- LENS FCH, le 5 février

> Festival U13F

Organisation du 2er tour du festival U13F sur 2 sites

- Le samedi 5 février sur le site de WINGLES - 5 clubs : HENIN B – WINGLES – LILLERS - VAUDRICOURT – MEURCHIN – Absente : UFA
- Le dimanche 6 février sur le site de NOYELLES sous LENS - 5 clubs présents : LENS – NOEUX – LIEVIN – BRUAY - NOYELLES sous LENS - absente : ISBERGUES

> Centre de perfectionnement U12F

- Le 8 février à NOEUX les MINES - 17 joueuses issues des détections présentes

> Centre de perfectionnement U13F

- Le 15 février à LIEVIN - 17 joueuses issues des détections étaient présentes
- Présence technique : **Makhloufi REBATTACHI** (CTD PPF) **- Abdel LEGRINI** (agent de développement)
- Membres de la Commission Féminine : **Thibaut FRANÇOIS - Amandine BLONDEL.**

> Plateau U6-U9F

- DAINVILLE le 26 février

Mars 2022

> Festival U13F Demi-finales

- Le 5 mars à LENS - 8 clubs qualifiés : HENIN B – WINGLES – LILLERS – LENS – NOEUX – LIEVIN – BRUAY - NOYELLES sous LENS - Les 8 clubs sont qualifiés pour la finale départementale

> FEMIFIVE

- Le 19 mars à LIEVIN - 170 joueuses présentes U11 au 13F - 20 clubs représentés - 27 équipes au total.
- Présence technique : **Abdel LEGRINI** (agent de développement)
- Membres de la Commission Féminine : **Thibaut FRANÇOIS - Cathy WIPLIE - Corentin LALOUX - Anaïs VAN DEUREN - Amandine BLONDEL - Valère DUCROS - Evelyne et Micheline GOLAWSKI.**

> PLATEAU U11F

- Le 26 mars au Five de LIEVIN - 4 équipes présentes - 25 joueuses
- Encadrement : **Micheline et Evelyne GOLAWSKI**

Avril 2022

> Festival U13F finales régionales

- Le 2 avril à BULLY les MINES - 8 clubs qualifiés : HENIN B – WINGLES – LILLERS – LENS – NOEUX – LIEVIN – BRUAY - NOYELLES sous LENS -

A l'issus de la finale départementale 3 clubs de l'Artois se sont qualifiés pour la finale régionale à AMIENS le 7 mai 2022 FCF HENIN-BEAUMONT - FC LILLERS - RC LENS

> Détection U14F 1er tour secteur 1

- Le 6 avril à CARVIN - 41 joueuses présentes - Objectif : connaissance et suivi des joueuses.
- Présence technique : **Makhloufi REBATTACHI** (CTD PPF) **- Abdel LEGRINI** (agent de développement), **Marie GOSSE –**
- Membres de la commission féminine : **Delphine BRESA - Amandine BLONDEL - Thibaut FRANCOIS - Corentin LALOUX -**

Mai 2022

> Détection U14F 1er tour secteur 2

- Le 11 mai à BEAURAINS
- Présence technique : **Makhloufi REBATTACHI** (CTD PPF) **-** Abdel LEGRINI (agent de développement) - **Marie GOSSE**
- Membres de la commission féminine : **Thibaut FRANCOIS - François VANOISE - Evelyne GOLAWSKI -**

Micheline GOLAWSKI
Présidente de la commission féminine

COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2021/2022

Président du Département jeunes : Jean DENEUVILLE
Président de la Commission Foot Animation : Alain DELHAYE
Secrétaire : Nicole DELHAYE
Secrétaire Adjoint : Didier CLAY
Membres : Cécile THERY - Denis LAMORILLE - Marc TINCHON - Freddy PETIT - Kévin OLIN - Gaël MOLLET
Conseiller Technique Départemental PPF : Makhloufi REBATTACHI
Conseiller Technique Départemental DAP : Antoine VANNIEUWENHUYSE
Intervenants ponctuels : Gérard MICHAUX - Jacques PENNINCK - Laurent ATTAGNIANT - Fabrice CUISINIER

Le District Artois et la Commission Foot Animation remercient les clubs et les communes ayant mis à notre disposition leurs installations à l'occasion des journées d'accueil, des réunions de secteurs, des plateaux Anim Futsal et Anim Synthé, des finales de Coupes et divers stages éducateurs.

CATEGORIE U10/U11

Rentrées du foot **:** Bonne participation pour une reprise après la crise sanitaire.
11 septembre 2021 : Retour au foot 34 Clubs
18 septembre 2021 : U10 /U11 : 36 Plateaux : 217 équipes
25 septembre 2021 : U6 /U7 : 171 équipes - U8 /U9 : 220 équipes
La participation à ces journées est obligatoire.

CRITERIUMS

Responsable : Monsieur Alain DELHAYE

Ont participé : 156 Clubs en 4 Niveaux et 2 Phases :
Phase 1 :
181 équipes engagées le samedi matin et 54 le samedi après-midi, soit 235 équipes.
Le matin : 18 équipes en niveau 1 – 46 équipes en niveau 2 – 46 équipes en niveau 3 et 71 équipes en niveau 4 -soit 181 équipes
L'Après-midi : 18 équipes en Niveaux 3 – 36 équipes en niveau 4 - soit 54 équipes)
Phase 2 :
201 équipes engagées le samedi matin et 58 le samedi après-midi, soit 259 équipes.
Soit + 24 équipes U11 par rapport la 1ere phase et + 29 par rapport à la saison dernière.
(Le matin : 24 équipes en niveau 1 – 42 équipes en niveau 2 – 59 équipes en niveau 3 et 76 équipes en niveau 4 - soit 201 équipes
L'après-midi : 30 équipes en niveaux 3 - 28 équipes en niveau 4, soit 58 équipes)

ARTOIS EN FETE

Cette manifestation se déroulera le 25 juin 2022 sur les installations de l'EC MAZINGARBE.

CATEGORIE U12/U13

CRITERIUMS

Responsable : Monsieur Alain DELHAYE

Ont participé 156 Clubs en 4 Niveaux et 2 phases.
Phase 1 :
223 équipes engagées en 4 niveaux (- 8 par rapport à la saison dernière) :
22 en niveau 1 – 58 en niveau 2 – 65 en niveau 3 et 78 en niveau 4.
Phase 2 :
234 équipes engagées en 4 niveaux (+ 11 par rapport à la première phase et + 3 par rapport saison dernière)
12 en niveau 1 – 60 en niveau 2 – 79 en niveau 3 et 83 en niveau 4.

Critérium U 13 D1 en deuxième phase :
Poule A : OS AIRE – CS AVION – USO BRUAY – RC LENS – OLYMPIQUE LIEVIN – US VERMELLES
Poule B : FA ARRAS – Stade BETHUNE – ES BULLY – Stade HENIN – US NOEUX – US VIMY
Les 4 premiers de chaque poule accèderont en U14 Ligue la saison prochaine.

COUPES :

Responsable : Monsieur Didier CLAY assisté de Alain DELHAYE- Nicole DELHAYE - Denis LAMORILLE

Challenge U 13 PITCH :
3 tours de challenge U 13 Pitch joués sous forme de plateaux.

1er tour : Le 11 septembre 2021 : 24 Plateaux de 3 ou 4 équipes – 8 équipes ont déclaré forfait.
Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le 2eme tour soit 48 équipes.
2eme tour : Le 30 octobre 2021 : 16 Plateaux de 3 équipes soit 32 qualifiés pour le troisième tour.
3eme tour : Le 5 février 2022 : 8 Plateaux de 4 équipes soit 16 équipes qualifiés pour la ½ finale.
½ Finale : Le 5 mars 2022 sur 2 sites (US BIACHE et FC LILLERS) 2 Poules de 4 équipes sur chaque site.

BIACHE :
Poule A : FA ARRAS – US BIACHE – STADE HENIN – RC LENS
Poule B : CS AVION – ES BULLY – ES ST LAURENT – US VIMY
LILLERS :
Poule A : STADE BETHUNE – US NOEUX – OS AIRE – US ST POL
Poule B : US VERMELLES – USO BRUAY – Car BILLY/MONTIGNY – UAS HARNES

Qualifiés pour la Finale Départementale :
STADE HENIN – RC LENS – CS AVION – US VIMY
US NOEUX – OS AIRE – US VERMELLES – USO BRUAY

La finale District sous forme finale Départementale s'est déroulée le 2 avril 2022 à **BULLY.**
RC LENS et US VIMY qualifiés pour la Finale Régionale le 8 mai 2022 à **AMIENS**.
Terminant à la première place le RC LENS se qualifie pour la Finale Nationale qui se déroulera le week-end du 4 et 5 juin 2022 à **CAP BRETON.**

La Commission Foot animation remercie les clubs de LILLERS et BIACHE pour l'accueil de la ½ Finale District U 13 Pitch et le club de BULLY pour la finale Départementale

Coupe ARTOIS U13 :
1er Tour : Le 5 mars 2022 : 30 Plateaux de 4 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 60 qualifiés au 2eme tour.
2eme Tour : Le 16 avril 2022 : 20 Plateaux de 3 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 40 qualifiés au 3eme Tour
3eme Tour : Le 4 mai 2022 : 40 équipes du 2eme Tour + 8 éliminées ½ Finale Pitch soit 48 équipes (16 Plateaux de 3 équipes – 1 Qualifié par plateau soit équipes pour la Finale qui se déroulera le 28 mai 2022 à ES **BULLY**).

Coupe DISTRICT U13 :
1°erTour : Le 20 avril 2022 : 15 Plateaux de 3 équipes – 2 Premiers qualifiés soit 29 qualifiés - (Deux forfaits dans un plateau).
2eme Tour : Le 4 mai 2022 : 29 équipes du 1er Tour + 13 éliminées en Coupe Artois soit 42 équipes Soit 10 Plateaux de 3 équipes et 6 matchs à 2 équipes (Premier qualifié) soit 16 équipes pour la Finale qui se déroulera le 28 mai 2022 à l'**AS LENS**.

SENSIBILISATION DES CLUBS LABELLISES :
› Fidéliser les joueurs et les éducateurs
› Intégrer les parents à la vie du club
› Mettre en place une politique technique
› Développer la vie associative, ouvrir le club sur l'extérieur
› Améliorer le climat des rencontres.
› Instauration du projet éducatif fédéral.

CATEGORIE U6 - U7 et U8 - U9

› **Monsieur Antoine VANNIEUWENHUYSE** CTD DAP a fait un constat sur l'organisation des plateaux U6-U7 et U8-U9 en première phase à savoir que 44% des clubs n'ont pas organisé de plateaux sur Ptit Foot mais que 81% des clubs participaient à ces plateaux.
Nous allons donc mettre en place un groupe de travail pour améliorer la situation future.
Nous avons fait une première étude afin de trouver des solutions pour augmenter l'organisation de plateaux par les clubs, mettre en place une chartre et accompagner les clubs.

› L'inscription des plateaux U6/U7 et U8/U9 se fait sur l'application Ptit Foot depuis le 1er février 2017.

› La journée Nationale U8/U9 a eu lieu le 26 mai 2022 à **AVION** (222 équipes engagées) et la journée Nationale U6/U7 le 18 juin 2022 à **OIGNIES** (203 équipes engagées).

LABELLISATION CLUBS

Pour la Saison 2021 /2022, la labellisation de l'école de Football a été renouvelée aux clubs disposant du label depuis 3 ans et a été attribuée à quelques clubs du District selon les nouvelles dispositions imposées par la Commission Technique Nationale de la FFF.

Sur décision du Conseil de Ligue les labels suivants ont été attribués pour la saison 2020/2021 :
Label Ecoles Féminines de Football « Excellence » au club de l'ASSB OIGNIES.
Label Ecoles Féminines de Football « Espoir » aux Clubs de US NOYELLES SOUS LENS et ES VENDIN
Label Ecoles Féminines de Football « Elite » au club du RC LENS
Label Futsal « Espoir » au Club de l'AG GRENAY

Label Jeunes « Espoir » aux clubs de AG GRENAY – STADE HENIN – US NOYELLES SOUS LENS et US MONCHY AU BOIS
Label Jeunes « Excellence » au club de ASSB OIGNIES

ANIM FUTSAL – ANIM SYNTHE

› Pour la onzième année consécutive, la Commission Foot Animation sous l'égide du CTD PPF, Monsieur Makhloufi REBATTACHI et du CTD DAP, Monsieur Antoine VANNIEUWENHUYSE des plateaux Anim Futsal et Anim Synthé en catégorie U 11 et U 13 ont été mis en place au mois de Janvier 2022.
Ces animations permettant aux enfants de rester en contact avec le sport pendant la trêve hivernale et de faire profiter tous les clubs ne disposant pas de salle ou de terrain synthétique.
Quelques plateaux ont dû être annulés en raison des conditions climatiques (rendant les déplacements dangereux pour les clubs).
A noter une très grande participation à ces journées (90%).
85 % des feuilles de match ont été retournées.

U12/U13 : 2 Journées : 8 janvier 2022 – 22 janvier 2022
234 Equipes – 42 Plateaux organisés
U10/U11 : 2 Journées : 15 janvier 2022 et 29 janvier 2022
242 Equipes – 41 Plateaux organisés

› Des clubs et communes possédant une salle de sport ou un terrain synthétique se sont portés volontaires pour l'organisation de ces actions et nous les en remercions.

› A noter que les clubs n'ayant pas participé à ces journées et non excusés ont été sanctionnés financièrement comme prévu aux règlements généraux du District Artois de Football.

› A savoir que pour la saison prochaine, l'homologation des tournois demandés dans la catégorie concernée lors de ces journées sera refusée.

› La Commission Foot Animation remercie les techniciens Makhloufi REBATTACHI, Antoine VANNIEUWENHUISE , les membres du Département jeunes, le personnel administratif, la commission des arbitres à savoir les jeunes arbitres désignés, Anthony RINGEVAL , Damien PENO , Loïc MOUTON ainsi que le Président de la CA Henri MACIUSZCZAK .

Le Président du Département :
Jean DENEUVILLE.

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE.

COMMISSION FORMATION

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

√ La Commission Formation remercie les clubs ayant participé aux différentes actions de formation organisées en mode distanciel.
En effet, les conditions sanitaires engendrées par le COVID 19 ont encore perturbé notre activité lors de cette saison 2021/2022.
Les consignes Fédérales de l'IFF nous ont obligé durant la première partie de saison, à organiser les modules en visioconférence, n'autorisant pas, par exemple, les formations :

- « Réagir face à un conflit ».
- « Développez votre aisance à l'oral ».
- « S'appropriez les clés de la gestion financière »

qui ne peuvent se réaliser qu'en mode présentiel.
Nos formateurs se sont pourtant très bien adaptés au mode « visioconférence » et les modules présentés sous cette forme ont reçu un réel succès, notamment celui des « réseaux sociaux » dont les clubs souhaitent un perfectionnement par un deuxième niveau d'application pratiques.
Le module concernant la trésorerie du club devrait voir la création d'un deuxième niveau appliqué aux clubs employeurs.

√ Autre thème à développer : le recrutement de nouveaux dirigeants à l'aide du module « accompagner une équipe de football U6/U11 » particulièrement adapté aux parents des jeunes de l'école de football, voulant s'impliquer dans la vie du club et prendre des responsabilités associatives.

√ La Commission, sensibilisée par le turn-over important des dirigeants a entrepris de concevoir des « formations de base » préalables à celles du Programme Fédéral (PFFD) afin de préparer les nouvelles et nouveaux dirigeants à leur fonction d'encadrement « spécifique » dans le club.
Ceci, afin de pouvoir s'engager dans le Programme Fédéra préparant au PROJET CLUB et à la labellisation de celui-ci.
La première formation de ce nouveau programme a été expérimentée dans le club de ROUVROY par le module FORMATION des DELEGUES de TERRAIN et devrait correspondre au besoin exprimé par de nombreux clubs et candidats individuels.

√ D'autres modules sont en cours de réalisation tels que :

- L'Assemblée Générale du club, les statuts et le règlement intérieur.
- Les obligations des clubs en matière d'équipes Seniors et Jeunes, statut de l'arbitrage, statut des éducateurs….
- Participation des jeunes dans des équipes différentes….

Nous sommes à votre disposition pour organiser ces formations basiques, dans vos clubs ou dans la proximité.
N'hésitez pas à nous contacter.

V Les formations réalisées en 2021/2022 :

Formations « DISTRICT ARTOIS »

> Communiquer à l'aide des réseaux sociaux : le 5 octobre 2021 en visio-conférence.
> Préparer et animer une réunion : le 26 octobre 2021 en visio-conférence.
> Communiquer à l'aide des réseaux sociaux : le 22 mars 2022 en visio-conférence.
> Accompagner une équipe de football U6/U11 : le 12 mars 2022 à ANZIN saint AUBIN.
> Préparer et animer une réunion : le 1er février 2022 en visio-conférence.
> Accompagner une équipe de football : le 4 juin 2022 à BETHUNE FUTSAL.

Formations Régionales auxquelles ont participé les formateurs et clubs du District :

> Accompagner le salarié et développer l'emploi : le 29 janvier 2022 en visio-conférence.
> Accompagner le salarié et développer l'emploi : le 25 février 2022 en visio-conférence.
> Recruter un salarié et financer l'emploi : le 19 avril 2022 en visio-conférence.
> Réagir face à un conflit : le 7 mai 2022 au CFD AMIENS.

Nous restons à votre disposition pour toute demande particulière concernant la formation dans le cadre de votre projet club et nous vous souhaitons une très bonne fin de saison.

Le Président de la Commission :
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :
Eric GOOSSENS.

COMPETITIONS FUTSAL

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

√ Le District et la Commission FUTSAL remercient les Clubs d'avoir respecté et contribué à la réussite de ses championnats D1 – **D2** et D3 Futsal.

√ 28 Equipes se sont engagées en championnat, elles ont été ainsi réparties en trois divisions :

- La D1 était composée de 10 équipes
- **La D2 était composée de 8 équipes**
- La D3 était composée de 10 équipes

3 forfaits généraux ont été enregistrés.

√ 4 Equipes se sont engagées au challenge U16, les rencontres se sont jouées sur quatre sites :
AS LA BASSEE – AG GRENAY FUTSAL – FUTSAL BETHUNOIS ET MELTING SPORT/ GIVENCHY.
Merci à ces quatre clubs pour le développement du FUTSAL chez leurs Jeunes.

Le Responsable FUTSAL
Gérard DEBONNE

NOUVELLES PRATIQUES
et FOOT LOISIR

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

Nombre de sections :

- US BEUVRY (Foot en marchant + Fitfoot)
- US MONCHY au BOIS (Fitfoot)
- O. LA COMTE (Foot en marchant + Fitfoot)
- FC GIVENCHY en GOHELLE (Fitfoot)
- LA BASSEE FUTSAL (Futnet)
- SERVINS FUTSAL (Futnet)
- US NOYELLES Sous LENS (Fitfoot)
- FCH LENS (Foot en marchant + Fitfoot)
- AJ ARTOIS (Foot en marchant + Golf Foot)
- STADE HENIN (Fitfoot)
- AUCHY les MINES (Cycle Fitfoot à venir)

Fun Foot Tour : 8 étapes sur la saison 2021-2022

- MONCHY au BOIS le 17 avril 2022
- LA BASSEE FUTSAL le 17 mars 2022
- DIANA LIEVIN le 21 mai 2022
- HAILLICOURT le 4 juin 2022
- NOEUX les MINES le 3 juin 2022
- VIMY le 28 mai 2022
- SOUCHEZ le 15 juin 2022(à confirmer)

Challenge Foot en marchant :

- 21 mars et 4 avril (au Five) avec la participation de : FCH LENS – US BEUVRY – FC GIVENCHY en GOHELLE – US MONCHY
- Le 12 mai 2022, la FFF est venue faire un reportage vidéo à NOYELLES sous LENS sur une séance Fitfoot
- Animation Foot loisir : ESD ISBERGUES (stage Foot) – STADE HENIN (stage Foot) – USO DROCOURT – US NOYELLES sous LENS (stage Foot)

Remerciements aux membres de la Commission ainsi qu'aux clubs pour leur investissement.

Le Président de la Commission :
Pascal WATEL.

COMMISSION PEF et ACCOMPAGNEMENT des CLUBS

RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2021/2022

√ A ce jour notre Commission se compose de 11 membres dont 3 techniciens et un membre inactif.
Nous nous sommes réunis 3 fois cette saison au District Artois dont une prochaine réunion est programmée le vendredi 20 mai à 18 heures.

√ Concernant les labels

› Nous avons eu 27 candidatures labels pour cette saison, plus précisément

- 14 pour le label jeunes FFF CA
- 10 pour le label Ecole féminine de football FFF CA
- 3 pour le label futsal FFF CA.

› Les techniciens ont réalisé au minimum une visite administrative avec un membre de la Commission et une visite technique pour chaque candidature.
Après chaque visite administrative, un compte rendu est réalisé et envoyé au club ainsi qu'à la Commission.
› Les clubs ne remplissant pas les critères sont suivis et accompagnés par la Commission.
› Nous avons fait également 8 remises de labels pour la saison 2019/2020 au minimum par un technicien et le membre de la commission qui a suivi le dossier si possible.

√ Concernant le PEF

› Une réunion d'information a été réalisée avec les référents PEF des clubs, le 12 novembre 2021 à ROUVROY par un technicien et la Présidente de la Commission.
› Au 15 mars 2022, 32 fiches actions ont été remontées au District, au-delà du 29 avril toutes les fiches seront évaluées par un jury, composé de membres de la Commission et de membres du Crédit Agricole.
› Ce jury se réunit le 20 mai et nommera un finaliste par thème (6 thèmes) qui sera récompensé par une dotation lors de la journée Artois en fête du 25 juin 2022.
› La Commission nommera ce même jour 2 lauréats pour le concours régional.

La Présidente de la Commission :
Delphine BRESA

SURVEILLANCE des OPERATIONS de VOTE

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

Cette saison n'étant pas une année électorale, la Commission ne s'est pas réunie.

Présence de celle-ci lors de l'Assemblée Générale.

Le Président de la Commission :
Jean Marie DASCOTTE.

COMMISSION TECHNIQUE

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

√ Le rôle de la Commission s'articule autour de trois axes :

- Formation ;
- Détection
- Evénementiel

√ La formation est assurée par des éducateurs de clubs qui encadrent les différents modules et certifications sur des dates qui sont élaborées dès le début de la saison selon le planning ci-dessous :

Module U7

- Lundi 25 octobre 2021 de 8 heures 30 à 17 heures 30 à SAINT POL
- Samedi 23 avril 2022 de 8 heures 30 à 17 heures 30 à VIMY

Module U9

- Jeudi 28 octobre et vendredi 29 octobre 2021 de 8 heures 30 à 17 heures 30 à ACHIET le GRAND
- Jeudi 14 avril et vendredi 15 avril 2022 de 8 heures 30 à 17 heures 30 à OIGNIES
- Mercredis 4 et 11 mai 2022 de 16 heures à 20 heures à DAINVILLE
- Vendredis 6 et 13 mai 2022 de 18 heures à 22 heures à DAINVILLE

Module U11

- Mardis 14 et 21 septembre 2021 de 18 heures à 22 heures à LIBERCOURT
- Samedis 18 et 25 septembre 2021 de 8 heures à 12 heures à LIBERCOURT
- Jeudis 12 et 19 mai 2022 de 18 heures à 22 heures à SAINT NICOLAS
- Samedis 14 et 21 mai de 8 heures à 12 heures à SAINT NICOLAS

Module U13

- Lundis 11 et 18 octobre 2021 de 18 heures à 22 heures à NOYELLES sous LENS
- Jeudis 14 et 21 octobre 2021 de 18 heures à 22 heures à NOYELLES sous LENS
- Lundi 7 et mardi 8 février 2022 de 8 heures 30 à 17 heures 30 à LILLERS
- Lundis 13 et 20 juin 2022 de 18 heures à 22 heures à MONCHY au BOIS
- Mercredis 15 et 22 juin 2022 de 18 heures à 22 heures à MONCHY au BOIS

Module U15

- Jeudi 11 et samedi 13 novembre de 8 heures 30 à 17 heures 30 à LA COUTURE

Module U17

- Lundis 21 et 28 mars 2022 de 18 heures à 22 heures à MONCHY au BOIS
- Mercredis 23 et 30 mars 2022 de 17 heures à 21 heures à MONCHY au BOIS

Module Seniors

- Mercredis 4 et 11 mai 2022 de 18 heures à 22 heures à FCH LENS
- Vendredis 6 et 13 mai 2022 de 18 heures à 22 heures à FCH LENS

Module Futsal Initiation

- Samedis 4 et 11 décembre 2021 de 8 heures 30 à 17 heures 30 à BETHUNE

Module Gardiens de but initiation

- Samedis 26 février et 5 mars 2022 de 8 heures 30 à 17 heures 30 à NOEUX les MINES

Module Animatrice Fédérale

- Samedi 15 janvier 2022 de 9 heures à 16 heures à LIEVIN

Certifications CFF (CFF1 – CFF3)

- 22 septembre 2021 de 14 heures à 18 heures à VIMY

Certifications CFF (CFF1 – CFF2)

- 22 janvier 2022 de 8 heures à 12 heures à BULLY les MINES

Certifications CFF (CFF1 – CFF2 – CFF3)

- 15 juin 2022 de 14 heures à 18 heures à OIGNIES

√ Des formations spécifiques pour les gardiens de but sont aussi proposées :
CPT1 : jeudi 30 septembre 2021 – U13 garçons + féminines
CPT2 : vendredi 8 octobre 2021 – U12 garçons
CPT3 : jeudi 18 novembre 2021
CPT4 : lundi 10 janvier 2022
CPT5 : jeudi 10 mars 2022
CPT6 : lundi 9 mai 2022
Festi GB : jeudi 9 juin 2022

√ Concernant les détections ainsi que pour les sélections, le bilan est très positif grâce à la qualité des sections sportives mais aussi à une nouvelle organisation sur les détections en particulier.

√ Les autres actions de la Commission sont la Finale Départementale U13 pitch de **BULLY** et aussi la Finale Régionale qui a eu lieu à **AMIENS,** la Journée Nationale des Débutants et, Artois en fête.

√ Lors de ces réunions d'autres points ont été abordés comme l'ESVP, le PEF, les challenges U9 confirmés, l'arbitrage des jeunes et les championnats jeunes.

√ La Commission Technique s'est réunie à deux reprises cette saison, les 25 octobre 2021 et le 24 janvier 2022. Une troisième réunion est prévue au mois de juin afin de faire le bilan.

Le Président de la Commission :
Jean DENEUVILLE.

COMPETITIONS VETERANS

RAPPORT D'ACTIVITES
SAISON 2021/2022

√ Le District et la Commission des Vétérans remercient les clubs d'avoir respecté et contribué à la réussite de ses championnats vétérans à 11 et à 7.

√ 75 équipes se sont engagées en championnat à 11 :

- Le samedi : le Championnat était composé de 29 équipes qui se sont réparties en 3 poules soit la 4, la 5 et la 6. Deux d'entre elles, la 4 et la 5 comprenaient chacune 10 équipes, et une la 6 comprenait 9 équipes.
- Le dimanche : était composé de 46 équipes réparties en 5 poules soit la 1, la 2, la 3, la 7 et la 8, trois d'entre elles la 1 - 3 et la 7 comprenaient 10 équipes et deux autres, la 2, comprenait 7 équipes et la 8 comprenait 9 équipes.

6 forfaits généraux ont été enregistrés.

√ 55 équipes se sont engagées en championnat à 7 :

- Le samedi : était composé de 18 équipes réparties en 2 poules la A et la B. La A comprenait 10 équipes, et la B comprenait 8 équipes.
- Le dimanche : était composé de 37 équipes réparties en 4 poules la C – D – E et F, deux d'entre elles la C et E comprenaient 10 équipes et deux autres la D comprenait 9 équipes et la F elle comprenait 8 équipes.

2 forfaits généraux ont été enregistrés.

Merci à tous.

Le Responsable Vétérans
Gérard DEBONNE

VŒUX

VOEUX DU DISTRICT

VŒU DU COMITÉ DIRECTEUR ÉMANANT D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Annexe 7.1 : Championnat seniors - Application 1er juillet

Dans le cadre de la structuration des clubs, obligation pour toutes les équipes évoluant en D1 de faire figurer sur la feuille de match et sur le banc de touche un éducateur diplômé titulaire du CFF3, ou une personne bénéficiant de l'une des exceptions ci-après

- Equipe opérant en D1 depuis plusieurs saisons, ou descendant de R3 ou accédant en D1 et dont l'éducateur désigné a encadré l'équipe lors des 2 dernières saisons au moins, une dérogation sera accordée tant que cette personne continue d'encadrer cette équipe
- Equipe opérant en D1 depuis plusieurs saisons, ou descendant de R3 ou accédant en D1 dont l'éducateur n'est en poste que depuis une saison à la condition qu'il soit inscrit à une formation de CFF3 pour la saison en cours

VŒU DE LA COMMISSION DES COUPES -Application 1er Juillet

Création d'une annexe 11H : Tirage filmé des coupes

Cette nouvelle annexe a pour but de fixer des règles lors de ces tirages concernant les 2 premiers tours de la coupe de France et de la coupe Gambardella et les tours de la coupe d'Artois seniors :

- Application des règles de la coupe de France concernant l'équipe recevante
- Règles de désignation des exempts
- Limiter à 4 l'écart entre les 2 équipes
- Conditions de publication des tirages

VŒU DE LA COMMISSION DES CHAMPIONNATS JEUNES - Application 1er Juillet

Il s'agit de tenir compte de l'expérience acquise lors des phases de brassage précédentes

- Limitation à 2 catégories d'âge pour les équipes participant aux brassages N2 U18 et U15
- Pour la 3ème journée de brassage l'équipe s'étant déplacée 2 fois recevra à moins que son adversaire, classé devant, soit dans le même cas
- En cas d'égalité tenir compte du goal average particulier si les 2 équipes se sont rencontrées.
- S'il y a moins de 28 équipes en niveau 1, les 4 dernières seront remplacées par les 4 premières de niveau 2

VŒU DE LA COMMISSION FOOTBALL D'ANIMATION - Application 1er Juillet

Ce vœu, après discussions lors de l'Assemblée Consultative a fait l'objet d'une modification qui a reçu un avis positif

- Date limite d'engagement 31 Aout
- Pour évoluer en D1 lors de la 2ème phase un club doit obligatoirement aligner une 2ème équipe, à moins de spécifier qu'il n'acceptera pas une accession en Ligue
- La Coupe du Ternois devient « journée festive du Ternois » regroupant toutes les équipes 1 du secteur

VŒU DE LA COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE - Application 1er Juillet 2023

A partir de la saison 2023 – 24 les clubs futsal doivent obligatoirement compter dans leur effectif un arbitre (herbe ou limité futsal)

VŒUX DES CLUBS

VŒUX PORTANT SUR DES SUJETS NE DÉPENDANT PAS DU DISTRICT

Vœu de l'US Gonnehem et de la JF Guarbecque

Il est demandé que les clubs n'ayant pas d'équipe en Ligue soient dispensés de l'amende en cas d'absence à l'Assemblée Générale.
Cette amende est prévue dans les statuts de la Ligue.

Vœu de l'US Gonnehem

Interdire le transfert d'un arbitre d'un club de district à un club de ligue
Ce vœu est contraire au droit des arbitres qui sont comme tout licencié libres, de changer de club. Le club quitté a la possibilité d'émettre une opposition à toute demande de mutation.

Vœu du RC Sains

Lorsqu'un arbitre fait une demande de changement de club serait-il possible de réduire le délai qui est de 3 saisons avant que celui-ci soit enregistré pour son nouveau club

- La 1ère année l'arbitre fait partie du club quitté
- La 2ème année il fait partie du club quitté et de son nouveau club
- La 3ème année il fait partie de son nouveau club

Cette disposition est contraire au statut de l'arbitrage.

Vœu de l'Olympique Liévin

Afin d'augmenter le nombre et le niveau des équipes nous pensons qu'il serait bien de limiter le nombre d'équipes de chaque club de U14 à U18 par catégorie
Il n'appartient pas au District de refuser l'engagement d'une équipe si le club est en règle. Par ailleurs toutes les mesures réglementaires sont prises pour éviter qu'un club engageant plusieurs équipes dans la même catégorie ne soit pas en mesure de fausser la compétition.

VŒU SOUMIS AU VOTE

Vœu de l'US Gonnehem et de la JF Guarbecque

En cas d'absence d'arbitre, suppression de l'inscription du tirage au sort et de l'amende prévue en cas d'absence de cette inscription la FMI n'étant pas adaptée ce dont nous n'avons pas à subir les conséquences.

BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

CHARGES		PRODUITS	
ACHATS		**DROITS - REDEVANCES**	
Recompenses Equipements	50 000	Engagement	55 000
Energie	8 000	Cotisation DISTRICT	8 000
Produits Entretien et petit equipement	1 200	Billetterie	6 000
Fournitures Administratives	10 000	Mutuelle	5 000
Livres Formation Arbitre	8 000	Homologation Tournois	500
		Redevance Coupes	15 000
TOTAL ACHATS	**77 200**	**TOTAL DROITS - REDEVANCES**	**89 500**
AUTRES CHARGES EXTERNES		**SUBVENTIONS**	
Location - Maintenance	16 000	ANS	10 000
Entretien Locaux	15 000	Ligue	230 000
Travaux	14 000	Conseiller FA	20 000
Assurance - Documentation	1 600	FFF - Contrat Objectif	77 000
Honoraires	6 000	Comité Départemental	36 000
Relations Publique - Pub	7 900	ASP - SERVICE CIVIQUE	1 000
Gestion des Commissions	70 000	**TOTAL SUBVENTIONS**	**374 000**
Lissage Arbitrage	141 000		
Missions - Réception	10 000	**AMENDES**	
Frais Postaux - Téléphonie - Internet	12 000	Amendes	110 000
Services Bancaires	500	**TOTAL AMENDES**	**110 000**
Organisations Diverses	18 000		
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	**312 000**		
IMPOTS ET TAXE		**VENTES**	
Charges Fiscales	4 000	Livres Formation Arbitre	7 500
TOTAL IMPOTS ET TAXE	**4 000**	**TOTAL VENTE**	**7 500**
CHARGES DE PERSONNEL		**AUTRES PRODUITS**	
Rémunerations	220 000	Lissage Arbitrage	141 000
Charges Sociales	92 000		
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	**312 000**	**TOTAL AUTRES PRODUITS**	**141 000**
AUTRES CHARGES		**PRODUITS FINANCIERS**	**15 000**
Subvention Comité Departementale (Cot°)	22 000		
Subventions Foot en Milieu Scolaire	8 000		
Licences Pti foot - Redevance	1 800		
TOTAL CHARGES	**31 800**		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0**		
TOTAL CHARGES	**737 000**	**TOTAL PRODUITS**	**737 000**